

Projet de Fin d'Etudes

La métropolisation des capitales régionales



ROUFFETEAU Sabine
SABBAHI Omaïma

2018

Directeur de recherche :
HAMDOUCH Abdelillah

La métropolisation des capitales régionales

Directeur de recherche :
HAMDOUCH Abdelillah

Auteurs :
ROUFFETEAU Sabine
SABBAHI Omaïma

Année 2017/2018

AVERTISSEMENT

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnels, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'auteur (les auteurs) de cette recherche a (ont) signé une attestation sur l'honneur de non plagiat.

Formation par la recherche, Projet de Fin d'Etudes en génie de l'aménagement et de l'environnement

La formation au génie de l'aménagement et de l'environnement, assurée par le département aménagement et environnement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme, de l'aménagement des espaces fortement à faiblement anthropisés, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir-faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement et de l'environnement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage et Environnement de l'UMR 6173 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

Afin de valoriser ce travail de recherche nous avons décidé de mettre en ligne sur la base du Système Universitaire de Documentation (SUDOC), les mémoires à partir de la mention bien.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à adresser nos remerciements à notre tuteur Abdelillah HAMDOUCH qui nous a encadrées et conseillées tout au long de notre PFE.

Nous remercions également Divya Leducq pour le temps qu'elle a consacré à la lecture de notre rapport et pour ses recommandations.

SOMMAIRE

Introduction	10
---------------------------	-----------

I. Étude des processus de métropolisation français	12
---	-----------

1) Le cas de Nantes	13
----------------------------------	-----------

a) Un territoire touché par la désindustrialisation	13
b) Une image de ville en friche à renouveler	14
c) Le projet de l'Ile de Nantes	14
d) Une métropolisation axée autour des activités culturelles et créatives	16

2) Le cas de Strasbourg	18
--------------------------------------	-----------

a) Un territoire au carrefour européen	18
b) Une volonté de rayonnement supranational	19
c) Le quartier de l'Europe et l'Alsace BioValley	19
d) Une métropolisation principalement axée autour de la culture et du tourisme	21

3) Le cas de Lyon	23
--------------------------------	-----------

a) Un territoire résilient	23
b) Une ville faisant face à la concurrence européenne	23
c) Des activités variées à maintenir et à renforcer	24
d) Une métropolisation continue	27

4) Le cas de Nice	29
--------------------------------	-----------

a) Un territoire de villégiature	29
b) Une volonté de diversification de l'économie	30
c) La dynamique de l'Éco-Vallée	31
d) Une métropolisation axée autour du développement durable	32

5) Le cas de Grenoble	34
------------------------------------	-----------

a) Un territoire de synergies	34
b) Une volonté de développer son attractivité	35
c) L'ingénierie grenobloise au service de la presqu'île scientifique	35
d) Une métropolisation axée autour de l'innovation	37

6) Le cas de Lille	39
---------------------------------	-----------

a) Lille, un territoire face à la désindustrialisation	39
b) Une métropolisation axée sur le rayonnement européen	39
c) Une métropolisation diversifiée à maintenir	40
d) Euralille : un véritable accélérateur de la métropolisation lilloise	41

7) Le cas de Bordeaux	44
------------------------------------	-----------

a) Un territoire viticole en déclin	44
b) Un dynamisme retrouvé	44
c) Une métropolisation à vocation touristique	45
d) La dynamique autour de grands projets	46

8) Le cas de Montpellier	49
a) Un territoire viticole	49
b) Le tertiaire comme levier de métropolisation	49
c) Une métropolisation axée sur le tourisme	50
d) La dynamique Écocité	50
9) Le cas de Marseille	54
a) Un territoire au cœur de l'industrie et du commerce	54
b) Euroméditerranée, un levier de métropolisation	54
c) Une métropolisation diversifiée	55
d) Un rayonnement européen	56
10) Le cas de Rennes	58
a) Un territoire dont l'expansion est limitée	58
b) Une capitale régionale en premier lieu	58
c) Une métropolisation autour de l'innovation	59
d) Le projet ambitieux ViaSilva	60
II. Élaboration des différents profils de métropolisation	62
1) Comparaisons des différentes formes de métropolisation	62
a) Facteurs de métropolisation	62
b) Objectifs de métropolisation	63
c) Projets phares et leviers de métropolisation	64
2) Collecte de données institutionnelles	65
a) Des métropoles attractives	65
b) Des métropoles en hausse démographique	66
c) Fonctions métropolitaines et emplois	67
3) Élaboration de profils-types	70
a) Typologie A	71
b) Typologie B	72
c) Typologie C	73
d) Typologie D	74
4) Métropoles et perspectives d'évolution	75
a) Des métropoles de plus en plus attractives.....	75
b) Des métropoles arrivant à saturation	76
c) Des métropoles plus en difficultés	78
Conclusion.....	80
Bibliographie	83
Sitographie.....	85
Table des illustrations.....	91

Introduction

Au cours du semestre précédent, dans le cadre de notre Projet de Fin d'Études (PFE), nous avons défini les notions importantes liées à la métropolisation des territoires. Pour cela, nous avons étudié ses différentes dimensions en effectuant une revue littérature. Ensuite, nous avons analysé le processus de métropolisation des vingt-deux capitales régionales françaises. Cela nous a permis de faire ressortir différentes grilles d'analyse portant sur les facteurs et les objectifs de métropolisation, mais aussi sur les moyens mis en œuvre par les métropoles en termes d'innovation, de logistique et d'aménagement.

La métropolisation est un phénomène complexe allant de pair avec la mondialisation et la globalisation. Les changements occasionnés au niveau de l'économie mondiale ont eu de nombreuses conséquences sur les territoires, que celles-ci soient économiques, sociales, politiques ou bien spatiales. La métropolisation est ainsi devenue un véritable enjeu pour les villes souhaitant se positionner sur la sphère internationale.

Afin de répondre aux nouveaux besoins et exigences émis, les métropoles se doivent de rentrer dans une **dynamique de compétitivité** de plus en plus poussée. Cela passe à la fois par le développement économique, par la promotion de la culture, par l'amélioration de la qualité du cadre de vie, mais aussi par le développement de nouvelles activités tertiaires, de pôles universitaires et de pôles de recherche et d'innovation. En diversifiant leurs bases économiques et culturelles, toutes les métropoles ont pour ambition de se démarquer les unes des autres.

Aujourd'hui, les capitales régionales influent sur des territoires aux échelles variables. La notion de région évolue et fait apparaître différentes dimensions. Tout d'abord, la région peut être entendue au sens institutionnel et se résumer aux strictes frontières administratives. Néanmoins, dans le contexte de métropolisation, cette notion s'apparente de plus en plus aux concepts de rayonnement et d'attractivité. Tandis que certaines métropoles agissent à un niveau plus local et régional (Orléans, Tours...), d'autres se positionnent comme transfrontalières et rayonnent sur des territoires de plus en plus vastes. Parmi elles, nous pouvons citer Lyon, avec son influence sur la Suisse et l'Italie, mais aussi Lille et Strasbourg qui bénéficient d'une proximité immédiate ou logistique avec les pays européens (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Angleterre...). Désormais, **les métropoles animent et mettent en relation divers territoires** : leurs aires d'influence se renouvellent et s'agrandissent.

Dans la poursuite des travaux réalisés au semestre précédent, nous allons maintenant étudier de manière plus approfondie dix cas de métropolisation. Pour cela, notre intérêt va se porter sur les villes suivantes : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes et Strasbourg (cf. Fig. 1).

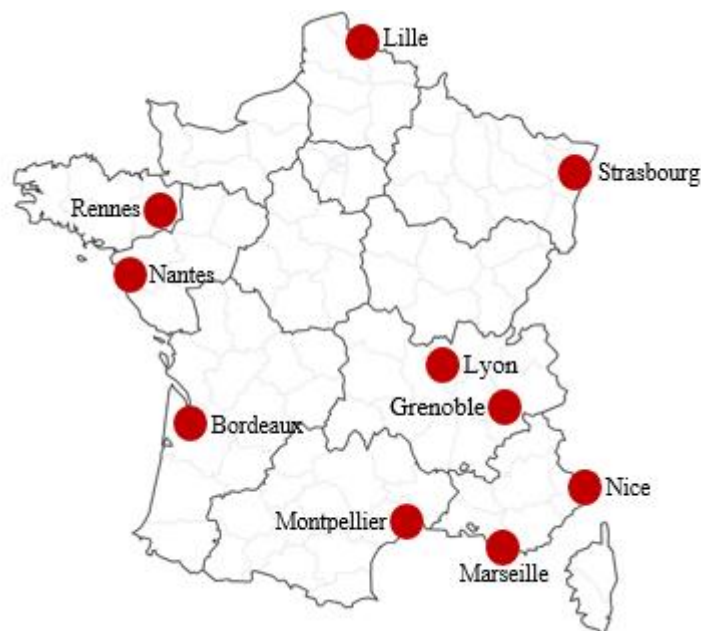


Figure 1. Carte des métropoles étudiées

Source : Cmap.comersis.com (2018) (ROUFFETEAU, Sabine. SABBABI, Omaïma, 2018)

Étant arrivées à un stade avancé de métropolisation, ces villes influent sur leur environnement de par leur **effet de taille et de logique**. Outre le dynamisme régional, ces métropoles ont également pour ambition de se créer une place de renom au niveau européen, voire mondial. Bien que partageant de nombreux autres objectifs (développement des activités économiques, de recherche et d'enseignement universitaire, développement du tourisme et de la culture...), chaque métropole a ses propres spécificités. Leur développement ne se base pas sur les mêmes **leviers de métropolisation**. Chacune des métropoles étudiées a sa propre histoire, celle-ci influençant grandement les **trajectoires de développement** choisies (réhabilitation d'anciennes industries, rénovations de quartier, changement d'économie...).

Au cours de ce dossier, nous étudierons le processus de métropolisation des dix métropoles françaises sélectionnées précédemment. Pour cela, nous nous concentrerons sur l'histoire de ces villes afin de mieux comprendre quels étaient les objectifs recherchés et quels sont les moyens mis en place pour intégrer l'économie mondiale. L'analyse de ces différentes métropoles nous permettra dans une deuxième partie de **faire ressortir différents profils de métropolisation**. L'élaboration de ces modèles se basera sur les données collectées et sur la création d'indicateurs.

I. Étude des processus de métropolisation français

Dans le but d'analyser les différents processus de métropolisation, nous nous sommes tout d'abord réparties les dix cas d'études. Nous les avons ensuite organisés en quatre sous-parties afin de pouvoir les comparer plus facilement par la suite. En premier lieu, nous nous sommes intéressées aux différents **facteurs** de métropolisation, qu'ils soient déclenchants ou de localisation, et aux **objectifs** recherchés par les métropoles. Pour cela, nous nous sommes appuyées sur les recherches et grilles d'analyse effectuées au semestre précédent. Ensuite, nous nous sommes concentrées sur certains **projets phares** que les grandes villes françaises ont mis en œuvre afin de devenir plus attractives. Cette étude nous a permis d'analyser les **différents leviers de métropolisation** utilisés et d'étudier la nature et le rôle des acteurs locaux dans l'enclenchement et l'animation de ce processus.

1) Le cas de Nantes

a) Un territoire touché par la désindustrialisation

Auparavant, le développement de Nantes était structuré autour de son port. Véritable **carrefour fluvio-maritime**, sa localisation lui a permis de se spécialiser dans la construction navale et de s'industrialiser (raffineries de sucre, biscuiteries, métallurgie...) (Geographie.ens.fr, 2013). Néanmoins, avec la crise économique et la **désindustrialisation**, de vastes espaces portuaires ont été désinvestis. Longtemps laissés à l'état de friche, les bâtiments désaffectés, situés sur l'Ile de Nantes, ont fait l'objet de nombreuses réflexions de requalification et ce, dès 1989 (Geographie.ens.fr, 2013) (cf. Fig. 2). En effet, *“l'île constitu[ait] une importante réserve foncière pour redensifier la ville en son centre”* et *“la construction de waterfront et l'aménagement des rives représent[ai]ent des facteurs d'attractivité”* permettant à la ville d'entrer dans le processus de métropolisation (Geographie.ens.fr, 2013). La réhabilitation de l'Ile de Nantes avait pour but premier *“de retrouver un nouveau souffle économique”* et de *“redéfinir son rôle, affirmé par la politique de régionalisation”* (Geoconfluences.ens-lyon.fr, 2008). La localisation des anciens chantiers navals et des industries en cœur de ville a ainsi été une grande opportunité de redéveloppement pour la métropole qui s'est engagée à créer une nouvelle centralité et à asseoir sa position régionale.



Figure 2. Partie ouest de l'Ile de Nantes à l'état de friche (2003) et projet de l'Ile de Nantes (2011)

Sources : Iledenantes.com (2003), Tenva.wordpress.com (2011)

b) Une image de ville en friche à renouveler

À l'origine, l'Ile de Nantes devait accueillir un quartier d'affaires et des logements. Mais, face aux réticences de la population qui souhaitait sauvegarder le patrimoine industriel du site, un nouveau projet a vu le jour (Geographie.ens.fr, 2013). C'est ainsi qu'en 2002, la métropole nantaise s'est lancée dans une vaste opération de reconquête et de reconversion. Le projet de l'Ile de Nantes avait en effet pour but de redonner une certaine **cohérence** au territoire en réhabilitant les anciennes friches, en valorisant la présence de la Loire et en soulignant l'héritage industriel de la ville. Cet aménagement a permis à la métropole nantaise de se réinventer en créant une **nouvelle centralité** et de **changer son économie** en développant son côté culturel et innovant (cf. Fig. 2). Après s'être désintéressée de la Loire, la métropole a aussi cherché, *“à travers un certain nombre d'aménagements et d'opérations architecturales, à recréer un lien fort entre la ville et le fleuve et à redonner à Nantes l'identité d'un port ligérien”* (Chassériau, 2004).

Outre la reconversion de l'Ile de Nantes, la métropole s'est également attachée à créer un nouveau centre d'affaires EuroNantes, situé à proximité immédiate de la gare TGV, afin de *“doter Nantes d'un centre urbain de dimension internationale”* (**insertion dans les réseaux**, présence d'activités à haute valeur...) (Geoconfluences.ens-lyon.fr, 2008). Avec la mise en place de ces deux projets, la ville a renforcé sa position au niveau local mais aussi au niveau international : *“l'exemple nantais illustre la superposition de deux logiques au sein d'un même territoire urbain : l'une qui renvoie à l'inscription local et à la fabrication de l'urbanité, c'est-à-dire à la production de la ville, l'autre à l'insertion dans le réseau mondial des villes impliquées dans la globalisation”* (Geographie.ens.fr).

c) Le projet de l'Ile de Nantes

Alors que le nouveau quartier d'affaires de Nantes consiste à concentrer les fonctions intellectuelles supérieures et les fonctions de commandement, l'Ile de Nantes accueille les fonctions d'enseignement supérieur, de recherche, d'innovation et de nombreux lieux culturels. En effet, le nouveau quartier de l'Ile de Nantes, caractérisé par la diversité des services, a permis la création d'une **zone multifonctionnelle marquée par la prédominance de la culture**. Outre la présence d'habitats, d'équipements publics (CHU, palais de justice...) un vaste **cluster culturel** a été créé. Celui-ci comprend, entre autres, des grandes écoles comme la nouvelle école des Beaux-Arts ou bien l'école d'architecture de Nantes, des entreprises de haute technologie (numérique, médias...), la **cité des biotechnologies** et de nombreux lieux culturels et touristiques (éléphant de Nantes avec sa vue panoramique sur la Loire et les anciens chantiers navals, la Fabrique destinée à la musique contemporaine, les Machines...). La métropole nantaise a ainsi mêlé *“une politique de développement d'industries culturelles et créatives, à la présence des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche et de l'Université”* (Popsu.archi.fr, 2014).

L'objectif initial du projet urbain de l'Ile de Nantes était *“de reconvertir un espace urbain déshérité en morceau de ville dédié à la culture et aux industries culturelles et créatives”* (Morteau, 2016). En mettant en place une opération de grande envergure, il s'agissait à la fois *“de réhabiliter un espace industriel en déclin, de développer un métacentre, d'assurer le marketing territorial, d'attirer de nouveaux consommateurs (de culture, de tourisme, de nouveautés...), de trouver une nouvelle spécialisation...”* (Morteau, 2016). Pour cela, la Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA) s'est tout d'abord concentrée sur le développement des institutions de formation et sur l'accueil d'entreprises : *“les objectifs de départ, tels qu'ils ont été présentés aux élus, consistaient à bâtir sur l'Ile de Nantes un pôle d'excellence dédié aux industries créatives et culturelles, c'est-à-dire un dispositif réunissant sur un même quartier un pôle de recherche, un pôle de formation et un pôle de développement économique”* (Jean-Luc Charles dans Morteau, 2016). Propice à la rencontre entre artistes, chercheurs, étudiants et entrepreneurs, l'Ile de Nantes a ensuite donné naissance au **quartier de la création**, véritable cluster culturel métropolitain. Bénéficiant d'une bonne accessibilité depuis le centre-ville, l'Ile de Nantes est ainsi devenue un *“**cluster transdisciplinaire**”* où se côtoient les grandes communautés créatives (Morteau, 2016). Alliant établissements de formation, économie, culture / loisirs, le territoire nantais bénéficie aujourd'hui d'une reconnaissance nationale et est de plus en plus attractif (cf. Fig. 3).



d) Une métropolisation axée autour des activités culturelles et créatives

Nantes a ainsi axé sa stratégie urbaine et sa métropolisation sur le **développement de la culture et de l'économie de la connaissance** : *“la culture a joué le rôle d'un catalyseur du réaménagement urbain”* (Geographie.ens.fr, 2013). En créant une nouvelle centralité basée sur un cluster culturel, la ville a mené une politique de développement s'inscrivant dans le contexte de métropolisation (Popsu.archi.fr, 2014). En effet, *“le projet Ile de Nantes a pour vocation de mettre en valeur et de développer les potentialités spécifiques et singulières de l'île afin de permettre la différenciation et le rayonnement de la ville aux échelles françaises et européennes”* (Geographie.ens.fr, 2013). **La culture a été utilisée comme un moyen promouvant les loisirs et le tourisme, mais également comme un moyen de développement économique** avec l'arrivée de pépinières d'entreprises. Le projet de l'Ile de Nantes, avec le développement des activités culturelles et créatives, a permis à la ville de se doter de l'ensemble des fonctions urbaines (habitat, activités économiques, de recherche et d'enseignement universitaire, commerces, transports, équipements sociaux, culturels et de loisirs...) et de renforcer sa place de capitale régionale et de ville internationale (Nantesmetropole.fr, 2017). *“En créant un **nouvel axe de développement au carrefour de la culture, des technologies et de l'économie**”, la métropole nantaise est parvenue à stimuler sa croissance économique en optimisant les processus d'innovation, et à créer des emplois dans le secteur culturel* (Bonnin, Caro, Pignot, 2010).

L'opération de l'Ile de Nantes répond aux trois types d'aménagement des villes-ports d'Europe : *“un renforcement de la centralité dont des extensions du centre des affaires ou des reconversions de friches en centre-ville ; une approche urbanistique globale de l'agglomération qui intègre des quartiers demeurés marginaux (grâce à l'ANRU) ; des réponses de nature environnementale et paysagère fondées sur une réconciliation de la ville et de son fleuve (réappropriation des quais, des berges revégétalisées)”* (Hubert, Lewis, Raynaud, 2014). En effet, ce projet a permis de reconquérir de vastes espaces situés en cœur de ville et à proximité immédiate du centre métropolitain. La requalification de l'Ile s'est faite dans une vision d'ensemble, ce qui a permis à la ville de mettre au point des espaces cohérents en symbiose avec la Loire.

La réussite du projet de l'Ile de Nantes provient de son **caractère évolutif**. En effet, lors de l'appel à projet diffusé en 2002, l'équipe retenue s'est attardée à créer un plan guide composé d'une partie fixe et de mises à jour trimestrielles. Cela a permis à la métropole *“de tester, de mûrir et de mettre en débat des propositions d'aménagement”* (Pinson, 2009). En laissant une certaine marge de possibilités lors de l'élaboration du projet et de sa chronologie, la population a pu s'approprier les lieux et créer des projets dans le projet. La reconversion de l'Ile de Nantes s'est ainsi laissée porter par des **dynamiques endogènes**. En ayant eu recours à de nombreuses concertations entre acteurs variés, notamment locaux et capables de valoriser les atouts et les spécificités du territoire nantais, l'aménagement de l'Ile de Nantes a été évolutif et s'est concentré sur le développement de la culture et de l'innovation dans les domaines des sciences et des technologies. Lancée par la métropole, la réhabilitation de ce quartier central est aujourd'hui un symbole fort de métropolisation (Nantesmetropole.fr, 2017).

Chiffres-clés :

<u>Économie et innovation :</u> - 2 filières émergentes : Logiciel libre, Bio ressources marines - 4 pôles de compétitivité : Images et réseaux, Ensembles métalliques & composites complexes, Atlantic biothérapies, Génie civil écoconstruction - Quartier d'affaires EuroNantes - 4^{ème} port maritime français
<u>Attractivité :</u> - 3^{ème} rang national de croissance démographique (2009 - 2014) - 3^{ème} rang national en termes de progression du nombre d'établissements (2011 - 2016) - 5^{ème} rang national pour la création d'établissements
<u>Enseignement supérieur et pôles de recherche :</u> - 54 000 étudiants, dont 3 200 étrangers - 2 200 chercheurs, dont 500 étrangers - 200 laboratoires

Source : Nantesmetropole.fr (2017)

2) Le cas de Strasbourg

a) Un territoire au carrefour européen

Déclarée métropole d'équilibre en 1965, Strasbourg s'affirme sur le plan national et européen de par sa **position d'interface**, sa situation sur l'**axe rhénan** et son **passé historique**. Longtemps convoitée par la France et l'Allemagne, la métropole strasbourgeoise apparaît aujourd'hui comme un véritable **centre culturel** : *“c'est une métropole ancrée dans deux mille ans d'histoire, au carrefour des mondes latins et germanique”* (Cnewsmatin.fr, 2013). Étant une ville transfrontalière, Strasbourg bénéficie de nombreux échanges, que ceux-ci soient économiques ou culturels (Strasbourg-europe.eu, 2017). Située à proximité de huit pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse, République Tchèque), elle profite également d'un *“accès privilégié à un marché où 75% du pouvoir d'achat de l'Union Européenne se concentre dans un rayon de 700 km”* (Pages-internes.insa-strasbourg.fr, 2017). Afin de rentrer dans le processus de métropolisation, la capitale alsacienne s'est ainsi appuyée sur son héritage culturel mais aussi sur sa position géographique : *“Strasbourg construit son image de métropole transfrontalière”* (Popsu.archi.fr, 2014). Centre du réseau autoroutier européen, elle est désormais une métropole concentrant diverses institutions européennes et est devenue une destination de choix pour le tourisme (échanges culturels, patrimoine architectural...) (cf. Fig. 4).



Figure 4. Grande Ile de Strasbourg, classée patrimoine mondial de l'Unesco et quartier de l'Europe
Sources : Cnewsmatin.fr (2013), Europarl.europa.eu (2017)

b) Une volonté de rayonnement supranational

Les objectifs poursuivis par la métropole de Strasbourg consistent tout d'abord à renforcer le **dynamisme** et l'**attractivité régionale et internationale** de la ville. Pour cela, elle mise sur la promotion de son riche patrimoine architectural et sur le développement de nouveaux aménagements urbains. En effet, en travaillant sur la continuité du paysage transfrontalier (connexion avec le tramway...), l'Eurométropole souhaite **s'inscrire dans un bassin de vie plus large** et ainsi favoriser son attractivité résidentielle (Grandest.fr, 2017).

Ensuite, en accueillant de nombreuses institutions européennes (Conseil de l'Europe, Parlement Européen, Cour Européenne des Droits de l'Homme...), la capitale alsacienne se veut être une ville promouvant le **mélange des cultures** et le respect. Forte de son histoire, entre appartenance française et allemande, le choix de créer un quartier de l'Europe à Strasbourg n'est pas anodin : il avait pour but de stopper les conflits franco-allemands et d'incarner un symbole de paix au niveau européen (Strasbourg-europe.eu, 2017). La ville avait pour ambition de *“renforcer le sentiment d'adhésion des citoyens de l'Europe à une identité européenne commune et de favoriser leur sentiment d'appartenance à un espace culturel commun”* (Strasbourg-europe.eu, 2017).

Enfin, pour **renforcer sa position économique** et faire valoir ses spécificités de *“capitale régionale et européenne, hub d'innovation, nœud de réseaux à la croisée des corridors européens de transport”*, Strasbourg développe un certain nombre de **filières d'excellence** comme les technologies médicales, les mobilités innovantes, le développement urbain durable, le tertiaire supérieur, les activités créatives et l'économie sociale et solidaire (Grandest.fr, 2017).

c) Le quartier de l'Europe et l'Alsace BioValley

Outre le développement de fonctions supérieures tertiaires et de fonctions diplomatiques, la création du quartier de l'Europe a permis à Strasbourg de devenir plus attractive du point de vue touristique. Au niveau du tourisme de plaisance, l'héritage historique et culturel de la ville en fait une destination de choix. Sa richesse architecturale classée patrimoine mondial de l'Unesco dès 1988 attire, tout comme sa récente labellisation de patrimoine européen : *“à la différence des autres labels du patrimoine culturel, tels que l'Unesco, le label du patrimoine européen célèbre l'intégration européenne, les principes et l'identité communs des citoyens, plutôt que les valeurs esthétiques ou architecturales des sites”* (Levieux.strasbourg.eu, 2017). Ce label *“vise à mettre en valeur la dimension européenne des biens culturels, monuments, sites naturels ou urbains et lieux de mémoire, témoins de l'histoire et de l'héritage européen”* (Strasbourg-europe.eu, 2017). Le nouveau quartier institutionnel de Strasbourg lui a ainsi permis de mettre en place une **stratégie culturelle nouvelle axée autour de l'histoire européenne**. Le tourisme d'affaires, lié aux nombreux congrès et événements

internationaux, est lui aussi en plein essor. C'est pourquoi, l'un des objectifs de la ville a été de développer des services d'hôtellerie de qualité.

L'économie strasbourgeoise, bien que reposant sur une forte politique culturelle et touristique, s'appuie également sur un puissant pôle de compétitivité dédié au biomédical : l'Alsace BioValley. Centre de recherche de niveau mondial créé en 1996, BioValley est un cluster tri national partagé entre France, Suisse et Allemagne (cf. Fig. 5). Implanté au sud de Strasbourg, la partie française du site, Alsace BioValley, bénéficie de fortes synergies transfrontalières. En se spécialisant dans les biotechnologies et la santé, l'ambition de ce pôle de compétitivité était “[d’] affirmer l'excellence de l'Alsace dans le domaine des innovations thérapeutiques et [d’] être l'un des moteurs de l'économie alsacienne” (Carré, Levratto, 2011). “Aujourd'hui devenu l'un des premiers bio clusters mondiaux, il rassemble 81 entreprises, 11 parcs d'activités, 30 plateformes technologiques, 40 organismes de recherche, 12 universités et instituts formant au total 100 000 étudiants et emploie 50 000 personnes dans les sciences de la vie et activités connexes (chimie, biotech, nanosciences...)” (Carré, Levratto, 2011). Le poids de ce cluster est donc considérable et joue un grand rôle dans l'économie métropolitaine grâce à la **“concentration unique d'acteurs d'excellence dans les domaines de la pharma/biotech et des technologies médicales”** (Alsace-biovalley.com, 2018).



Figure 5. L'Alsace entre France, Allemagne et Suisse

Source : Alsace-biovalley.com (2018)

Symbole de l'alliance européenne, Strasbourg s'appuie ainsi sur sa position de carrefour pour développer son côté culturel et innovant et pour attirer des touristes de diverses nationalités et de toute nature. La création d'un quartier européen, d'un pôle d'innovation reconnu mondialement et la diversité des cultures et des langues parlées au sein de l'Eurométropole ont ainsi permis de stimuler davantage l'économie locale et le tourisme culturel de la ville, facteurs non négligeables dans le contexte de métropolisation.

d) Une métropolisation principalement axée autour de la culture et du tourisme

En conclusion, la métropolisation de Strasbourg repose sur trois grands piliers : **l'accueil des institutions européennes, le renforcement de la culture et le développement du tourisme**. La création du quartier de l'Europe a aidé la ville à renforcer sa visibilité mondiale en étant un haut lieu de la culture et de la politique européenne. En créant un district européen, Strasbourg a trouvé un nouveau souffle qui lui a permis de poursuivre son développement culturel et de diversifier ses activités.

En dehors de cela, la capitale alsacienne développe en parallèle un certain nombre de filières innovantes, dont les biotechnologies et le biomédical. Une autre spécialité émerge avec les mobilités innovantes et les énergies positives : celle du développement durable. En effet, Strasbourg souhaite se positionner comme leader dans le domaine du bâtiment à énergie positive. Cela vient soutenir l'idée d'une ville autonome déjà initiée par une forte politique en faveur de l'utilisation de véhicules non-motorisés. **Premier réseau cyclable de France, Strasbourg apparaît aujourd'hui comme une ville encline à devenir une référence en termes de développement urbain durable.**

La réussite de la métropolisation strasbourgeoise est due à la lenteur du phénomène : *“l'inscription de ses démarches dans le temps long et dans des moments de pause ou de recul a permis à la ville de garder sa distance par rapport aux jeux de pouvoirs étatiques et/ou européens et de construire, sur la longue durée, des dispositifs de régulation territoriale qui apparaissent aujourd'hui comme un socle important du processus de métropolisation”* (Popsu.archi.fr, 2014). En inscrivant ses actions dans le temps, la métropole alsacienne a pu analyser le développement de ce processus et intervenir aux moments les plus judicieux.

Enfin, pour faire face à la concurrence, Strasbourg a opté pour la **coopération métropolitaine et transfrontalière**. Aujourd'hui, la vallée de l'Alsace regroupe ainsi diverses villes de taille variée comme Strasbourg - capitale européenne -, Mulhouse, Bâle - capitale de l'industrie chimique et de l'art contemporain -, Karlsruhe - siège des institutions allemandes-, Lahr - située près d'Europa Park... (Col-bouxwiller.ac-strasbourg.fr, 2008). Par ce système interurbain, l'Eurométropole se crée des réseaux à plusieurs échelles ce qui lui assure une reconnaissance certes mondiale, mais également régionale et locale.

Chiffres clés :

Économie et innovation :

- 4 secteurs clés : Technologies médicales, Mobilités innovantes et multimodales, Tertiaire supérieur international, Économie créative et audiovisuel
- 5 pôles de compétitivité : Alsace BioValley, Véhicule du futur, Hydréos, ÉnergieVie, Fibres naturelle Grand-Est
- Quartier d'affaires international de Strasbourg
- 1^{ère} région française pour les investissements étrangers
- 2^{ème} port fluvial de France, le Rhin : 1^{er} fleuve commercial européen
- 4^{ème} port rhénan européen

Attractivité :

- 3^{ème} métropole française la plus attractive (Baromètre E&Y)
- 3^{ème} ville verte de France (Observatoire des villes vertes)
- 4^{ème} ville cyclable du monde (classement Copenhagenize)
- 1^{ère} ville connectée de France (classement nPerf)

Enseignement supérieur et pôles de recherche :

- 60 000 étudiants
- 1^{ère} région pour l'attraction des étudiants étrangers
- 2^{ème} région française pour l'attractivité des chercheurs étrangers
- 3^{ème} pôle de recherche publique

Sources : Levieux.strasbourg.eu (2017), Eurooptimist.eu (2017)

3) Le cas de Lyon

a) Un territoire résilient

Depuis toujours, Lyon appuie sa stratégie de développement sur une **base industrielle très diversifiée**. L'arrivée des canuts a été un temps fort pour la ville, les activités de tissage ayant eu un effet boule de neige sur l'ensemble de l'économie lyonnaise : *“tout est parti de la soie. C'est pour tisser les belles étoffes, pour les teindre, que se sont installées les industries mécaniques et chimiques. Tout naturellement, la chimie a appelé la pharmacie...”* (Lesechos.fr, 1997). Néanmoins, avec la désindustrialisation, quelques entreprises traditionnelles comme celles du textile ont décliné. Malgré cela, la diversité des industries lyonnaises (chimie, mécanique...) va permettre à la ville de se relever rapidement. La structure économique de Lyon évolue alors en se tournant vers le secteur tertiaire. C'est à ce moment que débute son processus de métropolisation, phénomène qui sera soutenu par son classement en métropole d'équilibre en 1965. Outre la **capacité de résilience** de ses activités industrielles, Lyon a également tiré avantage de sa position géographique. La **proximité des pays européens** et sa position sur le **couloir rhodanien** lui ont en effet permis de bénéficier d'importantes infrastructures de transport, que celles-ci soient portuaires, ferroviaires ou routières. Sa localisation l'a aidée à se construire un réseau d'échanges et ainsi à atténuer les conséquences de la **désindustrialisation**.

b) Une ville faisant face à la concurrence européenne

Suite aux nombreux investissements reçus liés aux politiques nationales d'aménagement, la métropole de Lyon a réussi à sortir de l'influence parisienne relativement tôt. Néanmoins, la menace s'est davantage avérée être en provenance de la concurrence des villes italiennes comme Milan et Turin. Les objectifs de Lyon ont alors été de devenir une **ville diversifiée** en tout point de vue (industrie, économie, culture...) et dont le **rayonnement** dépasse le cadre européen. Pour cela, la ville s'est appuyée sur son héritage culturel et historique et sur la mise en place de projets urbains d'envergure. En effet, après la désindustrialisation, 200 hectares de friches ont été recensés (Lesechos.fr, 1997). La municipalité s'est alors engagée à **redynamiser les anciens sites industriels pour rendre la ville plus agréable à vivre**. Cela a débuté avec la reconversion des docks grâce au projet de Lyon-Confluence et par la reconquête des berges du Rhône et de la Saône. Le projet Lyon-Confluence avait en effet pour but de réhabiliter de vastes espaces portuaires délaissés et enclavés (150 hectares) situés dans la continuité du centre-ville (cf. Fig. 6).



Figure 6. Évolution du quartier Lyon-Confluence (2005-2017)
Sources : Geoconfluences.ens-lyon.fr (2005), Airtechphoto.fr (2017)

En créant une **nouvelle centralité**, le quartier Confluence est aujourd'hui une zone multifonctionnelle alliant un écoquartier, des activités économiques et commerciales et de vastes zones culturelles et de loisirs (Grandlyon.com, 2017). La création d'espaces verts et de promenades piétonnes ont permis à la ville de renouer avec le Rhône et la Saône. L'installation du musée des confluences à la pointe de l'île a elle permis de mettre le paysage lyonnais en valeur. En s'implantant au niveau de la zone en revitalisation, le musée a favorisé le développement du quartier en attirant des établissements tertiaires et culturels. Le projet Lyon-Confluence a ainsi impulsé une nouvelle dynamique *“visant à situer Lyon parmi les 10 principales villes d'Europe”* (Hubert, Lewis, Raynaud, 2014).

c) Des activités variées à maintenir et à renforcer

En plus de la reconquête des espaces industriels et portuaires, la ville de Lyon a axé sa dynamique de métropolisation sur le **développement de nombreux pôles universitaires et de recherche, les activités tertiaires, la culture et le tourisme**. Sa capacité de résilience et son autonomie vis-à-vis de la capitale nationale lui ont en effet permis de mettre en place des stratégies de croissance de manière plus anticipée. Elle apparaît ainsi plus en avance par rapport aux autres métropoles françaises. En bénéficiant d'une base industrielle diversifiée et de relations transfrontalières, Lyon est aujourd'hui une métropole développée qui recherche à maintenir, sauvegarder et renforcer sa base économique, ses filières d'avenir et son attractivité.

Deuxième pôle de recherche et de formation de France, Lyon possède toute une gamme d'établissements qui lui permet d'attirer de nombreux étudiants, mais également des entreprises à la recherche de main d'œuvre qualifiée (Onlylyon.com, 2017). Afin de rendre la ville plus attrayante, la métropole met aujourd'hui en place un projet hors norme : celui de la réhabilitation du campus universitaire de la Doua érigé en 1957 (cf. Fig. 7). Les travaux programmés visent à améliorer le pôle d'excellence lyonnais en modernisant les installations scientifiques et technologiques. Le confort et le cadre de vie des étudiants sont étudiés afin de rendre le campus plus rayonnant, et donc plus attractif. Par ce projet, la métropole souhaite accueillir davantage d'universitaires, développer les partenariats universités-entreprises-recherches et ainsi nourrir sa base économique et ses pôles d'innovation et de recherche : *“l'opération de réhabilitation des quartiers scientifiques du campus LyonTech-la Doua, opération majeure du projet Lyon Cité Campus vise à **consolider l'excellence universitaire lyonnaise** en encourageant la qualité de formation et de recherche par l'amélioration du patrimoine immobilier”* (Lyontechladoua-operationcampus.fr, 2017). Le projet s'inscrit également dans une démarche de développement durable avec l'amélioration des performances écologiques et la création de nouveaux bâtiments économes : *“le projet intègre une dimension forte d'éco-campus exemplaire et expérimental visant à faire du campus un véritable support à la recherche et à la formation sur la ville durable et à faciliter le développement de solutions alternatives ou innovantes d'aménagement urbain et de gestion des espaces extérieurs”* (Lyoncitecampus.fr, 2017). La rénovation de ce site historique va engendrer de profonds changements et permettre à la métropole de *“renforcer ses atouts et préparer de manière optimale son devenir”* (Lyontechladoua-operationcampus.fr, 2017).



Figure 7. Campus universitaire de la Doua et maquette du projet de l'éco-campus
Sources : Letudiant.fr (2013), Letudiant.fr (2010)

Berceau historique de la pharmacie française, Lyon s'est spécialisée très tôt dans les biotechnologies et la chimie. Cette **spécialisation dans les sciences de la vie** lui a par la suite permis de gagner en visibilité et s'est confortée grâce au projet de requalification du quartier Gerland. En effet, longtemps mis de côté et perçu comme un quartier d'accueil pour les industries lourdes et polluantes, les atouts de Gerland n'ont été exploités qu'à partir des années 1980 (Malezieux, Manzagol, Senecal, 2002). *“La proximité des voies de communication (rail, voie d'eau, autoroute), celle des zones centrales (la Presqu'île, la Part-Dieu), l'existence d'une cinquantaine d'hectares d'espaces libres, propriétés publiques, la présence de nombreuses entreprises liées aux biotechnologies”* ont ainsi participé activement au redéveloppement du quartier (Malezieux, Manzagol, Senecal, 2002). En plus de la création d'un **bioparc** dédié aux sciences de la vie, *“Lyon-Gerland devient le lieu d'élaboration et d'expérimentation d'un nouveau type de cité, caractérisée par des activités de haute technologie et un type d'urbanisme de qualité renouant avec la nature”* (Malezieux, Manzagol, Senecal, 2002). Consolidé par l'arrivée d'établissements d'enseignement supérieur et de structures de recherche, Gerland compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'acteurs liés au domaine de la santé. Désormais, **la recherche et l'innovation font partie des maîtres mots de la métropole lyonnaise.**

Outre le développement de ses *“compétences dans le domaine des biotechnologies, qui lui ont fait obtenir le label de pôle de compétitivité de niveau mondial”*, Lyon s'illustre également dans de nombreux autres secteurs porteurs liés au numérique, aux nouvelles technologies, à l'électronique et aux énergies (Motte, 2007). La diversité de sa base industrielle lui permet aujourd'hui de rayonner et d'asseoir sa légitimité de **métropole européenne**. Au niveau du secteur tertiaire, le quartier d'affaires de la Part-Dieu, plateforme multimodale, rassemble les trois quarts des bureaux de l'agglomération ce qui en fait le deuxième quartier d'affaires de France. Cette forte concentration d'établissements tertiaires lui permet de figurer parmi les quartiers d'affaires les plus importants d'Europe. Lyon apparaît ainsi comme une **entité puissante équipée des éléments phares de métropolisation**, à savoir de pôles de commandement, d'innovation, de recherche et d'enseignement supérieur.

Afin de rayonner au niveau international, la ville s'appuie aussi sur un fort **marketing territorial**. Avec son slogan *“Onlylyon”*, elle renvoie une image de ville dynamique et agréable à vivre. Deuxième ville culturelle de France, Lyon attire de nombreux touristes de par ses divers musées et festivals (biennale de la danse, festival Lumière, nuits sonores) ou bien par la fête des lumières qui rassemble chaque année près de deux millions de personnes (Onlylyon.com, 2017). Son cœur historique, classé patrimoine mondial de l'Unesco en 1998, et sa gastronomie sont également des éléments très prisés qui lui permettent d'être une destination touristique de premier choix.

d) Une métropolisation continue

Lancé par la métropole de Lyon, l'aménagement du quartier Confluence a été un élément phare de métropolisation : *“si Lyon abandonne le projet du confluent, elle redeviendra une petite ville de province”* (Geoconfluences.ens-lyon, 2005). Financée à 50% par des capitaux privés, l'opération a nécessité la création d'une Société d'Économie Mixte (SEM), chargée de la promotion et de la réalisation de l'opération, et de forts investissements de la métropole de Lyon. En effet, **les acteurs locaux ont joué un rôle primordial** dans la réalisation et la réussite de ce projet. Cela est essentiellement dû au fait qu'au fil des années, les nouveaux maires successifs ont travaillé dans la **continuité des travaux** en cours et programmés. Il n'y a pas eu de rupture entre les différents mandats, ce qui a permis à la ville de **poursuivre sa trajectoire de développement**. En ce qui concerne la réhabilitation du campus universitaire de la Doua, celle-ci est marquée par la coopération de trois grands acteurs : *“l'acteur politique (Grand Lyon et Région), l'acteur universitaire (PRES) et l'acteur socio-économique, en lien avec le poids historique d'activités économiques sur certaines parties de la ville (biotechnologies, santé...)”* (Popsu.archi.fr, 2014). Enfin, le projet de requalification de Gerland a été initié par la métropole. En plus de la volonté de reconquérir des espaces situés au cœur de l'agglomération, l'aménagement de cette zone a permis de créer le pôle de compétitivité **Lyonbiopôle**, de regrouper et de **fixer les leaders mondiaux des sciences de la vie sur le territoire rhônalpin**. La métropolisation de Lyon prend ainsi ses sources dans son héritage industriel et scientifique, ses universités, et dans la volonté des acteurs locaux d'en faire une ville attractive et rayonnante au niveau européen et mondial.

Chiffres clés :

<u>Économie et innovation :</u> - 3 filières d'excellence : Sciences de la vie, Cleantech, Numérique - 5 pôles de compétitivité : Lyonbiopôle, Axelera, Lyon urban trucks, Lyon numérique, Techtera. - Quartier d'affaires de la Part-Dieu (2^{ème} au niveau national) - 1^{ère} région industrielle de France
<u>Attractivité :</u> - 10^{ème} ville la plus attractive d'Europe - 2^{ème} ville française de congrès et de salons - 2^{ème} région logistique - 1^{er} territoire européen nouvelles mobilités
<u>Enseignement supérieur et pôles de recherche :</u> - 155 000 étudiants, dont 13 000 étrangers - 34^{ème} au classement mondial des villes étudiantes - 13 300 chercheurs, dont 1 800 étrangers - 550 laboratoires

Source : Grandlyon.com (2017)

4) Le cas de Nice

a) Un territoire de villégiature

Nice se caractérise principalement par trois éléments : sa **position frontalière** avec l'Italie, la présence de la **Méditerranée** et le **tourisme**. Qualifiée de riviera, la ville de Nice est définie telle *“une côte touristique au relief accusé et au climat privilégié, dominé par la résidence riche et densément occupée”* (Unesco.org, 2017). Très prisée touristiquement, la capitale azurée s'est développée en tant que **station balnéaire**.

En plus du cadre de vie attractif lié au climat et à la présence de la Méditerranée, Nice bénéficie d'un patrimoine architectural *“riche et éclectique”* (Unesco.org, 2017). Ayant été sous diverses influences (française, italienne, anglaise...), l'architecture de la ville retrace son histoire. La richesse de ses ornements a permis de créer *“un nouveau paysage architectural constituant une synthèse éclectique, qui a pu être perçue et qualifiée d'architecture spectacle”* (Unesco.org, 2017).

Autrefois considérée comme *“un refuge idéal pour les vacances d'hiver”*, Nice est aujourd'hui une destination de choix, à la fois hivernale et estivale (Nice-tourism.com, 2017). Son relief et son urbanisation étagée sont des atouts pour le territoire. Entre littoral et montagnes, Nice est un **lieu de villégiature** qui tente aujourd'hui de diversifier son économie afin de devenir encore plus attractif en termes d'emplois et de résidentialisation (cf. Fig. 8). En effet, *“les acteurs territoriaux portent actuellement une stratégie de métropolisation volontariste et ambitieuse qui tente d'imposer une image moins fondée sur le tourisme, notamment balnéaire”* (Bernié-Boissard, Chastagner, Crozat, Fournier, 2012). En plus de miser sur son patrimoine et sa culture azurée, Nice développe aujourd'hui de nouveaux leviers économiques.

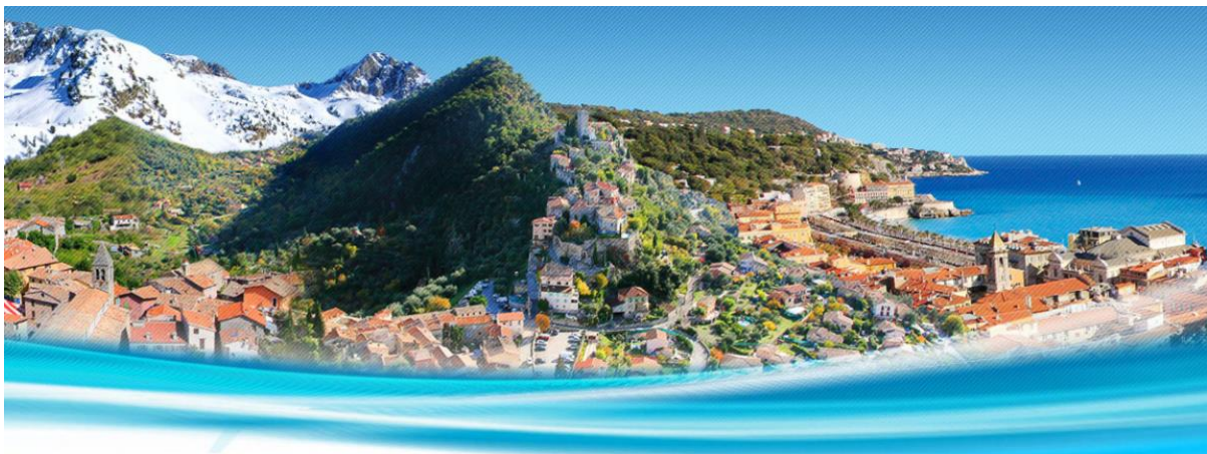


Figure 8. Nice, lieu de villégiature

Source : Nicecotedazur.org (2017)

b) Une volonté de diversification de l'économie

Le processus de métropolisation de la capitale azurée repose essentiellement sur le tourisme. En effet, le développement de la ville a été conditionné par cette activité : Nice a été *“la première ville d'importance dont la croissance urbaine a été le produit exclusif de l'économie touristique pendant deux siècles”* (Unesco.org, 2017). Afin de diversifier sa base économique, la métropole niçoise tente aujourd'hui de **développer de nouvelles perspectives de croissance basées sur des secteurs d'avenir** : *“Nice a récemment renforcé sa réputation en tant que centre de recherche et comme emplacement pour les entreprises de haute technologie, attirant par l'occasion des chercheurs internationaux dans ses établissements d'enseignement supérieur et ses centres de recherche publics et privés”* (OECD, 2016). *“Aujourd'hui, Nice a pour ambition d'atteindre un nouvel essor économique orienté à la fois vers le développement durable, un aménagement urbain maîtrisé concerté, les nouvelles technologies et la santé”* (OECD, 2016). Pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, la métropole se concentre aujourd'hui sur la mise en place d'un grand projet, celui de l'Éco-Vallée.

Le projet de l'Éco-Vallée est une Opération d'Intérêt National (OIN) qui comprend, entre autres, l'extension du quartier d'affaires l'Arénas créé en 1989 et la création d'une nouvelle technopole urbaine : Nice-Méridia (cf. Fig. 9). L'objectif de ces aménagements est *“de créer une nouvelle centralité pour arrimer la Côte d'Azur au processus de mondialisation et asseoir sa position à l'échelle du bassin méditerranéen”* (Reghezza-Zitt, 2011).

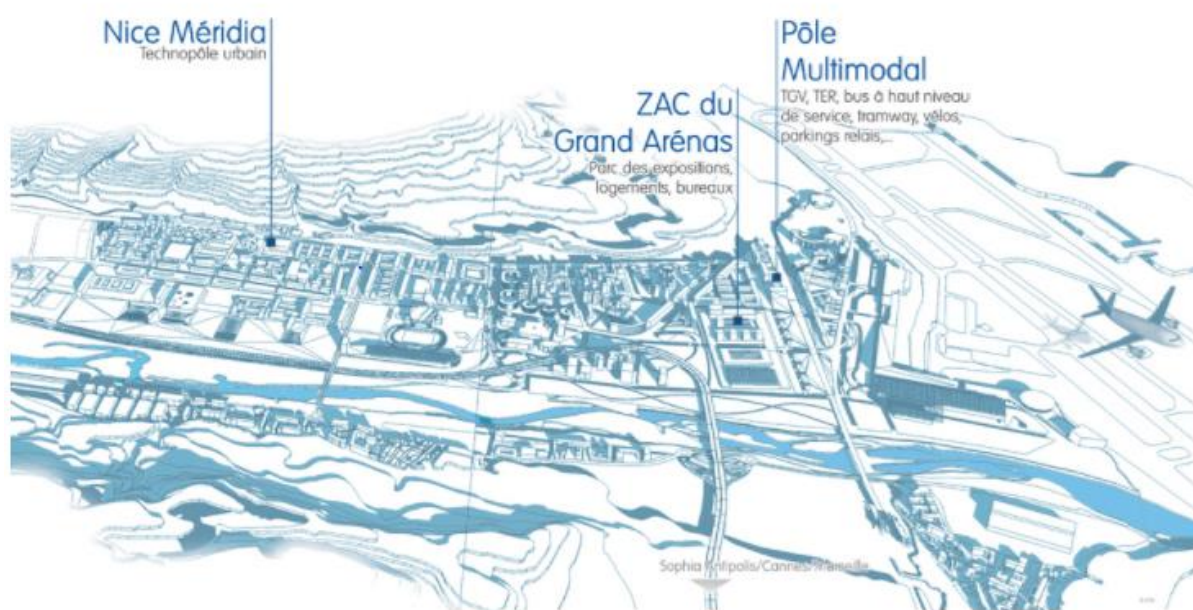


Figure 9. *Projet de l'Éco-Vallée de Nice*

Source : Ecovallée-plaineduvar.fr (2017)

Suite au projet de l'Éco-Vallée, l'Arénas, site tertiaire de 10 hectares, deviendra prochainement le Grand Arénas. En bénéficiant d'une desserte optimale (plateforme multimodale : proximité directe avec l'aéroport, l'autoroute et la gare) et en intégrant un parc des expositions, ce projet de 49 hectares a pour but de faire de Nice un **centre d'affaires international** et un lieu d'accueil pour les événements internationaux (cf. Fig. 9) (Ecovallee-plaineduvar.fr, 2017). Par cette opération, la métropole niçoise souhaite **gagner en visibilité, renouveler son attractivité et développer davantage les activités tertiaires** (tourisme, fonctions administratives, banques, assurances...). De plus, la concentration de sociétés nationales et internationales au sein du futur grand quartier d'affaires permettra à la ville de faire émerger des **partenariats de recherche et de développement** (Arenasnice.fr, 2017).

c) La dynamique de l'Éco-Vallée

L'Opération d'Intérêt National Éco-Vallée a pour objectif *“d’impulser une forte dynamique économique et sociale à l’ensemble du territoire métropolitain”* (Ecovallee-plaineduvar.fr, 2017). En créant de nouveaux espaces publics, un nouvel écoquartier mixte et multifonctionnel, en développant son quartier d'affaires et des filières d'avenir, la métropole niçoise souhaite en effet attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux résidents.

Avec l'arrivée de la technopole Nice-Méridia (24 hectares), d'un pôle d'excellence tourné vers l'environnement et les transports doux et d'un pôle académique, Nice souhaite *“accroître la visibilité internationale du territoire azuréen et placer l'éco-exemplarité au cœur du développement économique”* (Ecovallee-plaineduvar.fr, 2017). En plus de sa durabilité, ce projet vise ainsi à **développer les secteurs de la recherche, des technologies vertes et des énergies propres** : *“la technopole urbaine Nice-Méridia offre un espace de développement pour des fonctions de R&D et de formation dans les secteurs de l'environnement, de la croissance verte, de la santé et des services mobiles sans contact, en synergie avec les compétences installées à Sophia Antipolis”* (Nicecotedazur.org, 2017).

De par cette nouvelle technopole centrée sur le développement durable, la métropole niçoise souhaite **allier écologie et performances économiques**. En plus du tourisme d'agrément et du tourisme d'affaires qui continuent de se développer (palais des congrès et des expositions...), Nice mise donc sur le développement de pôles de compétitivité (industrie verte, agroalimentaire, santé, environnement...) et de pôles universitaires. **L'Éco-Vallée apparaît ainsi comme un levier de la mutation économique du territoire.**

Véritable territoire d'application et d'expérimentation, l'Éco-Vallée est un projet *“qui se veut à la fois modèle et laboratoire d'innovation écologique”* (Geographie.ens.fr). En se reposant sur le **trityque Formation-Recherche-Entreprise**, la métropole niçoise souhaite **accélérer les processus de développement endogène**. L'implantation de laboratoires, de pépinières d'entreprises avec des start-up technologiques et d'une partie de l'université de

Nice, couplée d'un accès aux transports facilité, doit permettre à la ville d'attirer une nouvelle population. En fixant des chercheurs, des ingénieurs et des activités à la pointe de l'innovation sur son territoire, Nice entre dans une nouvelle dynamique. En effet, la présence et les coopérations entre ces différents acteurs phares vont lui permettre de rivaliser avec les autres métropoles.

Les relations entretenues avec Sophia Antipolis sont également des facteurs d'attractivité pour la métropole niçoise. En effet, les échanges entre cette technopole et l'Éco-Vallée vont consolider les filières d'excellence locales. La symbiose entre Nice-Méridia et Sophia Antipolis va permettre à l'Éco-Vallée de gagner en visibilité, d'autant plus que Sophia Antipolis prend aujourd'hui de plus en plus d'envergure et est devenue une référence internationale en termes d'innovations technologiques.

d) Une métropolisation axée autour du développement durable

En somme, la capitale azurée reste aujourd'hui une destination de villégiature : même *“si de nouvelles fonctions (universités, entreprises tertiaires...) sont venues compléter l'offre métropolitaine, les quartiers historiques demeurent toujours touristiques et résidentiels, conservant ainsi leur vocation première”* (Unesco.org, 2017). Toutefois, sa **spécialisation dans le développement durable** et ses diverses technopôles lui permettent de se diversifier et de se démarquer des autres villes déjà métropolisées. En promouvant la mixité fonctionnelle et en favorisant les échanges entre les entreprises, les universités et les activités à haute valeur ajoutée dans le domaine des technologies vertes, Nice se positionne aujourd'hui comme une ville innovante. Symbole d'éco-exemplarité, la métropole se développe économiquement tout en préservant ses ressources naturelles. En misant sur des secteurs d'avenir tels que l'aménagement urbain durable et les énergies renouvelables, la métropole niçoise assure son développement sur le long terme. De plus, la future plateforme multimodale reliant les transports en commun, l'autoroute et l'aéroport permettra de favoriser davantage les échanges et de développer des partenariats internationaux.

Initié par la métropole de Nice en 2008, l'aménagement de la plaine du Var en Éco-Vallée a pour but de transformer le visage de la ville, tant à l'échelle nationale que mondiale : *“plus technologique, plus dynamique, plus écologique, l'Éco-Vallée vise à faire de la Métropole Nice Côte d'Azur un laboratoire où se construit la ville de demain, et une vitrine internationale des meilleures pratiques en matière de développement durable, d'innovation et d'économie de la connaissance”* (Nicematin.com, 2018). À l'instar de la Silicon Valley américaine qui concentre de nombreuses firmes travaillant dans les technologies de pointe, la volonté de Nice est d'attirer un certain nombre d'établissements spécialisés dans les technologies vertes sur son territoire. Avec le Grand Arénas et la création de Nice-Méridia, le projet de l'Éco-Vallée a finalement permis à la métropole azurée de passer de *“ville bleue”*, avec une économie tournée vers le tourisme, à une *“ville verte”*, *“vitrine de l'excellence écologique”* (Geographie.ens.fr).

Chiffres clés :

<u>Économie et innovation :</u> - 3 filières émergentes : Développement durable, Santé et biotechnologies, Technologies de l'information et de la communication - 7 pôles de compétitivité : Technologies de l'information et de la communication, Santé, Énergies non génératrices de gaz à effet de serre, Ressources marines, Aérospatial, Chimie, Gestion des risques et vulnérabilité des territoires - Quartier d'affaires l'Arénas (futur Grand Arénas) - Technopôle Nice Méridia, ÉcoCité Nice Côte d'Azur, Sophia Antipolis - Un des premiers ports de croisières français
<u>Attractivité :</u> - 1^{ère} concentration de musées municipaux après Paris - 2^{ème} ville de congrès - 2^{ème} destination touristique de France - Nombreuses aménités environnementales
<u>Enseignement supérieur et pôles de recherche :</u> - 44 000 étudiants - 2 700 chercheurs - 130 laboratoires

Sources : Nicecotedazur.org (2017), Meet-in-nice.com (2017)

5) Le cas de Grenoble

a) Un territoire de synergies

Associée au **système urbain** Lyon-Grenoble-Saint-Etienne et située au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'une des plus dynamiques de France, la capitale dauphinoise tire avantage de sa localisation. À proximité de la métropole lyonnaise et au carrefour de l'espace européen (France, Italie, Suisse), Grenoble bénéficie de nombreux échanges. Intégrée aux **pôles métropolitains** Grenoble-Voirion et au Sillon alpin (Annecy, Chambéry, Grenoble, Valence, Genève, Annemasse), Grenoble parvient encore à améliorer sa compétitivité. En effet, la création de pôles métropolitains permet à ses membres de gagner en visibilité et en attractivité en promouvant le développement économique, l'innovation, la recherche, l'enseignement et la culture.

En ce qui concerne le tourisme, le cadre de vie récréatif et les **aménités environnementales** de Grenoble séduisent et sont de plus en plus recherchés (cf. Fig. 10). Néanmoins, le processus de métropolisation grenoblois ne repose pas sur l'économie touristique. En effet, il s'est majoritairement réalisé en interne, grâce à la grande **synergie** entre les entreprises locales et les pôles de recherche (Popsu.archi.fr, 2014). La présence de nombreux **clusters** au sein de la métropole alpine lui permet aujourd'hui d'être une véritable **vitrine technologique** : *“depuis plus de 150 ans, les hommes et les femmes de ce territoire ont inventé un modèle unique, basé sur les liens étroits entre les amphithéâtres des universités, les ateliers des entreprises, les laboratoires des centres de recherche et les hémicycles des collectivités”* (Lametro.fr, 2017).



Figure 10. Métropole de Grenoble

Source : Lametro.fr (2017)

b) Une volonté de développer son attractivité

La ville de Grenoble se caractérise par la prépondérance de l'économie de la connaissance par rapport aux autres domaines d'activités (Popsu.archi.fr, 2014). Face à ce déséquilibre entre les activités technopolitaines et les activités productivo-résidentielles, Grenoble souhaite **développer son attractivité** : *“censée dynamiser l'économie de l'agglomération grenobloise, en donnant une meilleure visibilité à ses centres urbains et en la rendant plus rayonnante aux échelles nationale et internationale, la métropolisation devrait lui permettre d'accroître son attractivité”* (Placegrenet.fr, 2014). Pour cela, la métropole souhaite renforcer et **diversifier sa base productive** et développer davantage le **tourisme**, qu'il soit d'agrément ou professionnel. En effet, outre les activités liées à la montagne, Grenoble comprend trois centres de congrès qui lui permettent de figurer parmi les dix destinations françaises de rencontres professionnelles (Lametro.fr, 2017).

Afin de rester compétitive, la ville de Grenoble poursuit également sa politique de développement de la culture, de la recherche et de l'innovation. En effet, aujourd'hui, Grenoble est spécialisée dans le secteur de la haute technologie. Organisée sous forme de clusters dans les domaines du logiciel, des puces électroniques et plus largement des nanotechnologies, la métropole grenobloise est une véritable technopole. Son organisation autour des relations **universités-industries-recherche** lui permet de rayonner grâce à des pôles de compétitivité d'envergure mondiale (Popsu.archi.fr, 2014). L'économie grenobloise est ainsi plus que métropolitaine et se qualifie de technopolitaine : *“face à une globalisation de plus en plus exigeante, certaines villes, marquées par une forte imbrication des activités industrielles, technologiques et scientifiques, se présentent en effet comme l'avant-garde d'une économie désormais tournée vers l'exploitation marchande du savoir et la promotion de l'innovation technique”* (Popsu.archi.fr, 2014).

c) L'ingénierie grenobloise au service de la presqu'île scientifique

Pour consolider sa position de métropole à la pointe de l'innovation, la ville de Grenoble s'est lancée en 2010 dans un vaste projet d'aménagement durable : la presqu'île scientifique. Par cette opération, la capitale des Alpes souhaite **mettre en avant ses compétences techniques et technologiques en s'appuyant sur les innovations locales**. En effet, premier pas vers l'ÉcoCité grenobloise, ce projet se différencie des autres : *“il ne s'appuie pas sur le savoir habituel des urbanistes, mais se construit à partir de la culture développée en Recherche & Développement”* (Popsu.archi.fr, 2014).

En mettant en place un nouveau projet urbain scientifique, universitaire et économique, Grenoble souhaite faire de la presqu'île un quartier modèle de développement (cf. Fig. 11). Alliant logements, commerces, pôles universitaires et de recherche, équipements publics et bureaux, ce nouveau quartier mixte doit être un symbole pour le développement de la capitale dauphinoise (Lametro.fr, 2017). En mêlant mixité sociale, technologie et développement durable, *“le projet vise à créer sur le site du polygone scientifique, l'un des cinq principaux campus d'innovation dans le monde”* (Ananian, 2014). Par cette opération qui *“réunit en un même lieu, la recherche, les plates-formes technologiques, les instituts d'enseignement supérieur et les partenaires industriels”*, Grenoble souhaite ainsi consolider sa place de leader dans le domaine de l'innovation, et pérenniser davantage les emplois du territoire (Grenoble.fr, 2017).

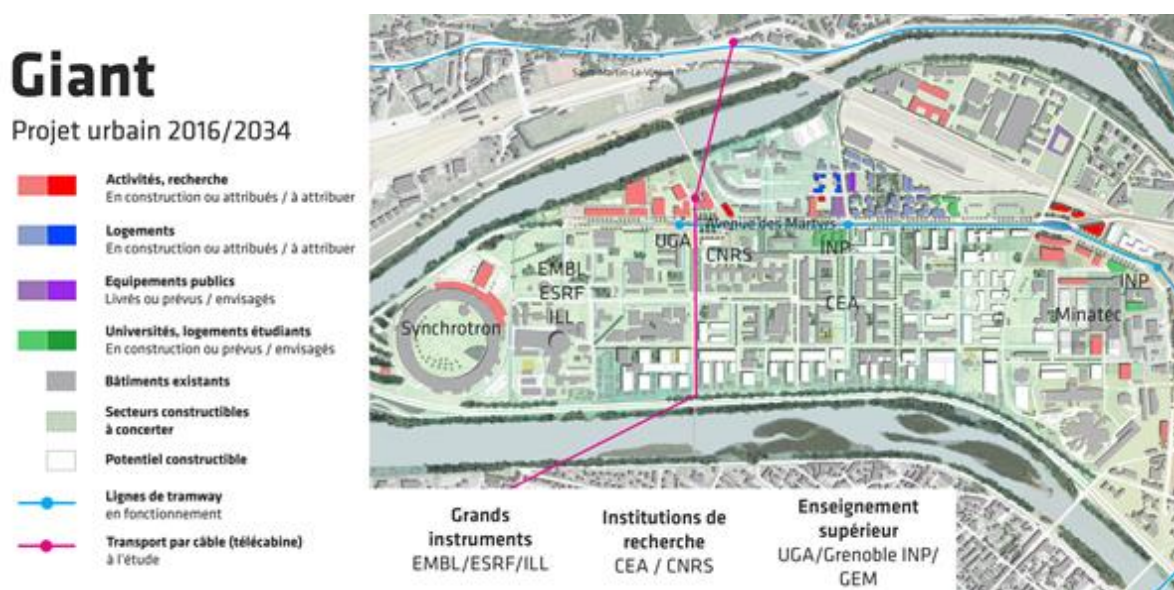


Figure 11. *Projet de la presqu'île scientifique avec l'arrivée du campus GIANT*
(Grenoble Innovation for Advanced New Technologies)

Source : Grenoble.fr (2017)

Ce projet d'aménagement vise également à faire de Grenoble une ville promouvant le développement durable : *“cette conception met l'accent sur la qualité thermique des bâtiments, le système de déplacements et le réseau énergétique qui correspondent aux caractéristiques d'une ville durable”* (Destot, 2015). **En plus de sa visibilité internationale en termes d'innovations technologiques, Grenoble tente aujourd'hui de se faire une place de renom dans la transition énergétique.** En effet, les conséquences du dérèglement climatique sont davantage visibles à Grenoble, où les écosystèmes alpins sont plus sensibles. Après s'être dotée d'un Plan Climat, une première en France, en 2004, et de sources d'énergies renouvelables (hydraulique), Grenoble souhaite intégrer ses innovations dans la construction de bâtiments bioclimatiques (Lametro.fr, 2017). Tout en développant son caractère technologique, Grenoble s'engage ainsi dans le développement urbain durable par la création de bâtiments connectés et

économiques en énergie : *“c’est la cité scientifique européenne en passe de devenir la plus en pointe, non seulement sur le plan de la recherche, de la formation, de la haute technologie mais aussi de la conception urbaine”* (Destot, 2015).

En valorisant les savoir-faire locaux, ***“les scientifiques grenoblois ont ainsi trouvé le moyen de faire de l’agglomération un laboratoire d’expérimentation de leurs inventions et de leurs innovations, dans la perspective de construction d’une ville post-carbone”*** (Popsu.archi.fr, 2014). Avec ses activités de conception et de recherche, ses spécialisations dans l’innovation, les sciences et le développement urbain durable, **Grenoble apparaît aujourd’hui comme l’une des villes les plus innovantes** (Popsu.archi.fr, 2014).

d) Une métropolisation axée autour de l’innovation

Le dynamisme de Grenoble prend ses sources dans l’exploitation de la montagne et de ses torrents. Berceau de l’hydroélectricité, le territoire alpin a su attirer des entreprises liées aux activités hydrauliques et faire émerger des partenariats entre les pôles de recherche et les universités (Lametro.fr, 2017). Dès lors, *“les bases du modèle du développement économique de Grenoble qui perdure de nos jours étaient posées”* (Lametro.fr, 2017). Par la suite, les activités de recherche se sont démultipliées, faisant de Grenoble un terrain d’innovation. En accueillant les sièges de nombreuses entreprises internationales de la micro-électricité, de l’informatique et des nanotechnologies, Grenoble a réussi à se développer et à se diversifier tout en gardant cet axe principal de **coopérations universités-industries-recherche**.

Aujourd’hui, *“la richesse du tissu économique, l’attractivité du cadre de vie, la diversité de la population, l’ouverture de l’université, la capacité d’innovation des laboratoires et l’investissement des collectivités dans des projets internationaux, permettent au territoire grenoblois de rayonner dans le monde”* (Lametro.fr, 2017). Reconnue internationalement depuis la découverte de l’hydroélectricité avec l’exposition universelle de 1925 et les jeux olympiques de 1968, **Grenoble se caractérise désormais par “l’innovation, la performance de la recherche et le rayonnement de l’université”** (Lametro.fr, 2017). Véritable territoire de recherche d’envergure mondiale, le territoire du Dauphiné est parvenu à se placer sur la sphère internationale en devenant un **haut lieu du développement des hautes technologies**.

En somme, la métropolisation de Grenoble a été un **processus endogène**. En effet, ce sont les acteurs du territoire qui ont impulsé cette dynamique d’innovation fondée sur les partenariats entre les industriels, les universités, les instituts de recherche et les activités technologiques. La gouvernance territoriale mise en place ensuite a permis d’articuler, de coordonner et de valoriser ces diverses unités. En travaillant étroitement avec l’ensemble des activités du territoire métropolitain, Grenoble a su mettre en place des stratégies d’ensemble et se forger une reconnaissance internationale.

Chiffres clés :

<u>Économie et innovation :</u> - 5 secteurs clés : Électronique et numérique, Énergie, Santé, Chimie et environnement, Mécanique et métallurgie - 5 pôles de compétitivité : <u>Minalogic</u>, <u>Tenerrdis</u>, <u>Axelera</u>, <u>Lyonbiopôle</u>, <u>ViaMeca</u> - Quartier d'affaires Europole - 5^{ème} ville la plus innovante au monde (Forbes, 2013) - 3^{ème} capitale européenne de l'innovation (iCapital, 2014)
<u>Attractivité :</u> - 3^{ème} au classement des Villes et Régions Européennes du Futur - 4^{ème} centre-ville le plus dynamique de France - Nombreuses aménités environnementales
<u>Enseignement supérieur et pôles de recherche :</u> - 59 000 étudiants - 23 500 chercheurs - 2^{ème} pôle de recherche français

Source : Lametro.fr (2017)

6) Le cas de Lille

a) Lille, un territoire face à la désindustrialisation

Lille fait partie des villes ayant été désignées comme **métropole d'équilibre**, dont le but était d'équilibrer le poids de Paris et de rééquilibrer le territoire. C'est ainsi qu'a débuté le processus de métropolisation de la ville. En effet, à la fin des années 1960, Lille est en **situation de crise industrielle**, notamment dans le domaine du textile, considéré jusque-là comme le véritable pilier de l'essor industriel du Nord-Pas-de-Calais (Fresques.ina.fr, 1978) ; mais également d'autres industries traditionnelles telles que la mécanique.

La ville est alors marquée par un fort passé industriel, et plusieurs friches voient le jour. L'effondrement des usines textiles et de l'industrie dans les années 1970, a causé de nombreux dégâts : chômage, ségrégation sociale, gentrification... Ainsi, après des années dans cette situation difficile, la politique de la ville a souhaité réorienter le développement urbain dans les parties de l'agglomération nécessitant une réflexion : **traitement des friches industrielles, requalification de l'habitat et développement durable**. Tous trois sont ensuite devenus des axes importants de l'action publique.

La solution face à cette désindustrialisation est de **convertir l'économie de la ville en passant du secteur secondaire au secteur tertiaire**. Depuis les années 1980, les politiques et les idées fusent pour remédier à ce déclin économique, et ainsi permettre à la métropole de prospérer et rayonner à nouveau : *“depuis vingt-cinq ans les bouleversements économiques, sociaux et culturels y sont majeurs, ce qui contraint les responsables locaux à relever un défi colossal : passer d'une agglomération industrielle marquée par l'héritage du 19^e siècle à une métropole tertiaire ouverte sur l'Europe au cadre de vie attractif”* (Giblin-Delvallet, 2004). Grâce à la politique de métropole d'équilibre, la métropolisation et la dynamisation de Lille est à nouveau possible.

b) Une métropolisation axée sur le rayonnement européen

Les élus de la métropole ont compris que le développement de la région passe d'abord par celui de la métropole. Ainsi, les élus des villes du Nord et le maire de Lille sont en accord pour **penser ensemble** et non en tant que concurrents. La priorité est alors donnée à l'aménagement de la ville et à sa reconstruction à travers des projets ambitieux. La décision de construction d'un tunnel sous la Manche et d'un TGV Paris-Londres en 1986 a été un véritable tournant. Longtemps, **la position frontalière** a fait défaut à Lille, mais depuis 1986, elle a décidé d'en faire un **véritable atout**. Tout d'abord, l'enjeu était de faire passer les lignes européennes du TGV, **vers Bruxelles et vers Londres**, par Lille et non pas Amiens, permettant alors à la ville de devenir un **réel carrefour européen**.

“Pour la première fois, les élus des grandes villes de la métropole nord décident de défendre ensemble le passage par Lille et d’en assumer s’il le faut le surcoût (26 millions d’euros). [...] Le tunnel doit être achevé en 1993, il n’y a donc pas de temps à perdre pour construire la ligne nouvelle et la nouvelle gare Lille-Europe.” (Giblin-Delvallet, 2004). Lille apparaît dès lors comme une métropole internationale potentielle : on pense **Lille Eurocité**.

En **jouant la carte de l’Europe**, la métropole a pu se procurer de nouvelles aides, comme celles de Bruxelles, et ainsi améliorer la situation de sa partie nord-est. La liaison via métro **Lille-Roubaix-Tourcoing** est alors décidée, tout comme la rénovation du vieux tramway reliant Lille à Roubaix. Plusieurs projets voient le jour comme celui d’Euralille, quartier d’affaires situé près de la gare, Eurotéléport à Roubaix, le centre international de transport à Tourcoing, ou encore l’agrandissement de l’aéroport Lille-Lesquin. Aujourd’hui, ce sont des projets achevés qui affichent une franche réussite, même si celle-ci est inégale.

Actuellement, **la position géographique de Lille est un véritable atout**. Les projets réalisés depuis les années 1980 pour faciliter l’accessibilité font qu’aujourd’hui la ville est un **réel carrefour européen**, de flux de marchandises, mais aussi de personnes. En effet, les liaisons TGV ont permis à la métropole lilloise d’être au centre du triangle de trois capitales européennes, Paris-Londres-Bruxelles, mais aussi à proximité de Cologne, Amsterdam et Luxembourg (cf. Fig. 12).

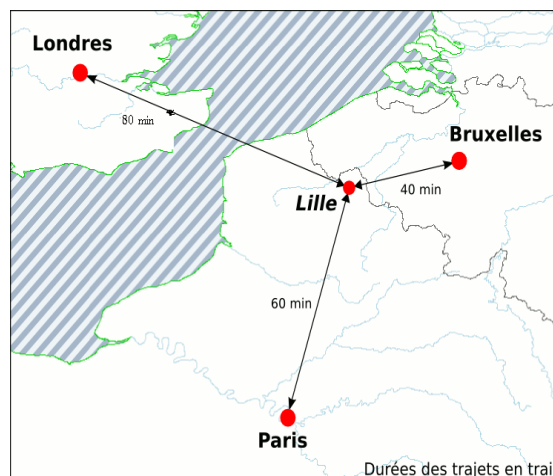


Figure 12. Lille dans le triangle Paris-Londres-Bruxelles
Source : Wikiwand (2013)

c) Une métropolisation diversifiée à maintenir

Grâce à ce tremplin, la ville de Lille a pu voir plus grand et prospérer économiquement. Elle s’est alors spécialisée dans plusieurs domaines et a tourné le dos au textile. Tout d’abord, elle est devenue le **premier pôle de vente par correspondance, une véritable plate-forme spécialisée**, avec les services logistiques, les arts graphiques, la publicité, comme activités induites. Services aux entreprises et services non marchands ont suivi le mouvement. Le secteur de la finance-assurance en est un point fort. Avec 950 000 étudiants dans l’agglomération et 150 000 dans la région, la métropole lilloise est alors un **puissant pôle de formation** (Paris, 2002).

L'**économie lilloise** s'est ainsi **diversifiée** en faisant l'impasse sur son passé industriel. L'industrie locale est à présent essentiellement représentée par des dizaines de PMI (Petites et Moyennes Industries), notamment dans **le secteur pharmaceutique et des biotechnologies** puisqu'elle accueille un des plus grands complexes hospitalo-universitaire d'Europe grâce à Euro Santé. Au niveau de la finance, Lille occupe la troisième position, voire seconde au coude à coude avec Lyon, au niveau national. La création de nombreuses banques mutualistes a permis à trois d'entre elles de constituer des acteurs majeurs de l'économie régionale (CIC, Crédit mutuel et Crédit du Nord). De plus, plusieurs banques se sont implantées à Lille comme LCL, ou encore BNP Paribas. En termes de tourisme, la métropole a pu, petit à petit, se défaire de son image industrielle sinistrée par un important travail de remise en valeur de ses quartiers historiques et le retour d'initiatives culturelles d'ambition. Un des événements déclencheurs a été le projet Lille 2004 (capitale européenne de la culture), un label obtenu en 2001. Dès lors, les projets et aménagements sont devenus nombreux pour faire de la ville une destination touristique. Enfin, Lille fait de **la recherche et de l'innovation** un de ses éléments clés pour son développement économique. Cinq pôles de compétitivité sont notamment installés : **Nutrition-Santé-Longévité** ; **I Trans** (pôle à vocation mondiale centré sur la conception, la construction et la maintenance de systèmes de transports innovants, en particulier dans le ferroviaire) ; **Industrie du commerce** (pôle travaillant les techniques du commerce du futur) ; **Up Tex** (dont la vocation est de fédérer et dynamiser tous les acteurs de la filière textile habillement dans les domaines des textiles innovants et de la customisation en s'appuyant sur des compétences économiques, industrielles, scientifiques, marketing et technologiques) ; **Matériaux à usage domestique** (pôle qui s'attache au développement de nouveaux matériaux pour l'alimentation, les arts de la table et l'usage domestique).

d) Euralille : un véritable accélérateur de la métropolisation lilloise

Aujourd'hui, le projet phare qui a permis à la ville de se développer aussi vite après la désindustrialisation est le projet Euralille. Euralille est le troisième quartier d'affaires français après la Défense (Paris), et la Part-Dieu (Lyon). Il s'agit d'un quartier reconnu au niveau européen, et qui bénéficie également de nombreux services et structures. C'est un véritable tremplin pour la ville et son économie européenne : désormais, on parle de Lille Eurométropole (cf. Fig. 13).



Figure 13. Le quartier d'affaires Euralille
Source : Wikipédia (2012)

L'idée d'un tel projet émerge **dès les années 1980**, quand Lille souhaitait se reconvertir après la crise de ses activités industrielles traditionnelles. Avec **l'arrivée de la gare Lille-Europe en 1987**, le projet se concrétise de plus en plus. Celui-ci est inauguré en 1994 et ne cesse de se développer et de s'étendre. C'est un **quartier multifonctionnel**, un hyper-hub européen de 110 hectares, au cœur de la métropole, avec 740 000 m² de planchers associant bureaux, activités, commerces, logements et divers équipements, ainsi qu'un important programme d'espaces verts et d'espaces publics. Ce projet se présente aujourd'hui comme une vitrine tertiaire de la métropole lilloise, un véritable symbole économique avec près de 14 000 emplois recensés, mais pas seulement (Lillemetropole.fr, 2017). En effet, offrant un **large choix d'activités**, de commerces, d'équipements et de loisirs, c'est également un des lieux les plus prisés du territoire : centre commercial, zénith, parc hôtelier qualitatif, centre de congrès... On assiste à une attractivité importante qui ne cesse de se développer. Il s'agit également d'un véritable lieu de tourisme d'affaires, grâce aux nombreuses infrastructures facilitant les déplacements (tramways, métros, trains express régionaux, autoroutes, boulevards périphériques, et aux deux gares connectées au réseau TGV) (cf. Fig. 14).



- 1- Vieux Lille
- 2- Gare Lille Flandres
- 3- Eurocité
- 4- Centre commercial avec hypermarché
- 5- Hôtel Lille-Europe
- 6- Tour Lille-Europe
- 7- Tour des bureaux
- 8- Gare TGV Lille-Europe

Figure 14. Quartier d'affaires Euralille

Source : Mcleef.net (2015)

Pour conclure, les grandes aires urbaines peuvent être classées en quatre groupes au regard de certains critères métropolitains. Celle de Lille côtoie celles de Bordeaux, Nantes, Rennes, Strasbourg et Montpellier. Celles-ci ont une large influence sur les territoires voisins, grâce à leur capacité à polariser les marchés de travail locaux, et sont plutôt attractives des capitaux étrangers. Leurs parts de cadres des fonctions métropolitaines et d'emplois innovants, et leur dimension culturelle sont assez affirmées.

Chiffres-clés :

Économie et innovation :

- 5 sites d'excellence : Euralille (quartier d'affaires et pôle tertiaire de premier plan), Eurasanté (site d'excellence dédié à la filière biologie/santé), Euratechnologies (numérique et Technologies de l'Information et de la Communication), la Haute Borne (parc scientifique HQE) et l'Union (filiale Textiles et Images).
- Filières phares de l'économie : numérique, industrie créatives ; distribution, vente à distance et logistique ; biologie, santé, nutrition ; textile, matériaux innovants ; tertiaire ; éco-activités.
- Quartier d'affaires Euralille

Enseignement supérieur et pôles de recherche :

- 109 932 étudiants
- 1 100 chercheurs à Lille 1
- 80 laboratoires de recherche
- Écosystème d'innovation enrichi par une importante dynamique de partenariats entre laboratoires et entreprises

Source : Lillemetropole.fr (2017)

7) Le cas de Bordeaux

a) Un territoire viticole en déclin

La ville de Bordeaux est mondialement connue depuis le XII^{ème} siècle. Son **image traditionnelle liée au vin et au commerce** a permis à la ville une rapide ascension au niveau international. En effet, le vin est ancré dans l'histoire de Bordeaux. Le vignoble a dessiné les paysages du Bordelais, mais également fortement accompagné l'économie locale. Ces activités ont par la suite été relayées par la Bourse, qui est toujours présente aujourd'hui.

La capitale de la Nouvelle-Aquitaine accueille dès le XX^{ème} siècle **des industries aéronautiques**, un secteur qui continuera de se développer par la suite, notamment grâce aux équipements et politiques mis en place pour faire émerger les métropoles d'équilibre, et dont Bordeaux a été bénéficiaire (Roger, 2007). Dans les années 1960, Bordeaux s'affirme alors comme le centre du développement économique de l'Aquitaine. La ville est considérée comme le siège régional des décisions des nouvelles structures administratives et économiques. Jusqu'à la fin des années 1980, la métropole bordelaise continuera de se développer.

Néanmoins, au début des **années 1990**, la ville connaît **plusieurs obstacles et difficultés**, et le développement de la métropole en subit alors les conséquences. En effet, **plusieurs projets** d'aménagements et équipements sont **abandonnés**, comme la construction du métro. L'image de la ville bordelaise ne cesse alors de se détériorer en devenant la "*belle endormie*" et en cédant sa place de cinquième agglomération française au bénéfice de Toulouse, la ville concurrente proche (Roger, 2007).

b) Un dynamisme retrouvé

Heureusement, cette image s'efface peu à peu depuis le XXI^{ème} siècle grâce au dynamisme de la ville. En effet, les dernières politiques mises en place ont permis un renouveau urbain avec le **relancement de plusieurs projets**, ainsi que leur réalisation.

L'avènement du maire Alain Juppé en 1995 a été un tournant pour la ville. Sa politique et volonté de dynamiser la métropole commence par **le premier projet urbain de Bordeaux (de 1995 à 2005)**. Il s'agit essentiellement de l'aménagement des quais et la (re-) création d'un réseau de tramways efficace. La Ligne LGV (Ligne Grande Vitesse), second projet pour 2005-2030, est annoncée en 2009 sous le nom "2030 : vers le Grand Bordeaux", ce qui entraînera également des transformations physiques sur le territoire bordelais. En 2011, les aspects sociaux et environnementaux liés au développement durable sont abordés dans le volet "Habiter Bordeaux". Depuis les années 2000, la métropole longtemps qualifiée de "*belle endormie*" s'éveille, et profite ainsi d'une image dynamique et moderne.

c) Une métropolisation à vocation touristique

Aujourd'hui, l'aire urbaine bordelaise est fortement tertiaisée : on compte près de 80% d'emplois dans ce secteur. La spécificité du système productif de Bordeaux concerne notamment les hautes technologies comme l'aéronautique, l'optique et les lasers, ou encore les biotechnologies (Roger, 2007). La métropole bordelaise constitue un **bassin d'emploi très attractif** avec plus de 300 000 salariés. Elle est à présent un véritable pilier pour l'économie française, ainsi que pour la Nouvelle-Aquitaine.

Depuis toujours, le **tourisme** constitue un pilier pour la métropole et son économie. Grâce à son grand port maritime, Bordeaux n'a jamais cessé d'être une ville d'échanges, de transit et de flux de marchandises. Considérée comme la capitale mondiale du vin, la métropole bordelaise souhaite tirer profit de cet atout majeur, et place son passé viticole **au cœur des nouvelles politiques**. Le vin et la vigne ont légué à Bordeaux un patrimoine culturel d'une très grande richesse. Par exemple, la **Cité du Vin** a pour ambition de devenir une véritable porte d'entrée vers les vignobles bordelais. Elle constitue ainsi un objectif touristique, culturel et économique. Il s'agit d'un site de loisir culturel unique dédié au vin en tant que patrimoine culturel, universel et vivant. L'ambition de ce lieu est de permettre aux visiteurs de voyager à travers le monde, dans toutes les cultures et civilisations, au cœur d'une architecture surprenante. La Cité du Vin constitue une étape incontournable pour les visiteurs, mais également un lieu de sortie et de vie pour les bordelais (cf. Fig. 15).



Figure 15. La Cité du Vin à Bordeaux

Sources : Sudouest.fr (2016), Bordeaux-tourisme.com (2016)

Par ailleurs, un autre type de tourisme apparaît dans la métropole bordelaise : le **tourisme d'affaires**. C'est un véritable **levier d'attractivité** pour la ville puisque celui-ci joue un rôle essentiel dans la dynamique économique du territoire. En effet, Bordeaux se place à la quatrième place au niveau national pour l'accueil des congrès internationaux. Elle se hisse ainsi aux côtés des principales villes d'accueil, talonnant les destinations historiques telles que Lyon, Nice ou encore Toulouse. Ce fabuleux succès est dû à un cadre urbain exceptionnel, comme en témoigne son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco en 2007, qu'elle a parfaitement su marier avec des infrastructures modernes.

Néanmoins, Bordeaux ne fait pas du tourisme son seul pilier économique. Depuis plusieurs années, la métropole s'appuie également sur l'**excellence de ses établissements d'enseignement supérieur et de recherche** pour prendre place dans la société et l'**économie de la connaissance** du XXIème siècle. Au tourisme s'ajoutent des pôles de compétitivité stimulants, avec un bassin aéronautique et spatial dont Bordeaux est la façade atlantique, une place de leader dans les techniques optiques et lasers, sans oublier une forte expertise dans **les nano et biotechnologies, les neurosciences, les TIC santé, le bois et la construction durable**.

De plus, Bordeaux fait partie de la mission **French Tech** impulsée par l'État en 2014 qui vise à faire de la France entière un vaste accélérateur des start-up via la labellisation d'un réseau de 13 métropoles French Tech. Cette initiative repose sur trois grands axes :

- Fédérer un collectif sur toute la France derrière une marque commune
- Accélérer la croissance des start-up en renforçant la dynamique des structures d'accélération privées et l'investissement en capital-risque
- Rayonner par la promotion de la French Tech à l'international

Ainsi, l'écosystème numérique de la métropole bordelaise compte près de 7000 entreprises qui s'engagent dans le développement de start-up et d'entreprises à potentiel. C'est également un ensemble d'acteurs : associations, clusters et pôles, enseignement, recherche, grands groupes et Établissements de Taille Intermédiaire (ETI), incubateurs et accélérateurs, lieux de densité numérique, organismes financiers, tiers lieux... qui se mobilisent pour la transformation digitale. La filière numérique représente plus de 23 000 emplois en Aquitaine.

d) Une dynamique autour de grands projets

Par ailleurs, les ambitions de Bordeaux métropole ne cessent de grandir, et de grands projets se développent. Une des opérations les plus importantes est celle de Bordeaux Euratlantique. Il s'agit d'une des plus vastes opérations d'aménagement de France avec plus de 730 hectares sur les communes de Bordeaux, Bègles et Floirac. Étant une Opération d'Intérêt National (OIN), elle est menée par l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) Bordeaux-Euratlantique créé en 2010. Cette opération a pour vocation première des transformations physiques et aménagements urbains.

En plus de ces projets de renouvellement urbain, la métropole vise également à développer des infrastructures au profit de la recherche et de l'innovation. L'**Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Aéroport** en fait partie (cf. Fig. 16). Il s'agit d'un grand quartier de l'aéroport, accueillant les entreprises d'excellence de l'aéronautique - spatial - défense. Situé au milieu des arbres, ce qui peut caractériser un cadre de travail assez singulier, il reste toutefois accessible par le tramway et un bus à haute performance (Bordeaux-metropole.fr, 2015).



Figure 16. OIM Bordeaux Aéroport

Source : Bordeaux-metropole.fr (2015)

Il s'agit là d'un grand projet ambitieux **mêlant économie et écologie**. Ayant pour principal but de développer de grandes industries en place, mais également d'en attirer des nouvelles, ce projet vise aussi à implanter de nouveaux services nécessaires aux bonnes conditions de vie des salariés. En effet, l'objectif est de créer **un quartier d'activité économique à la fois fonctionnel et agréable pour les travailleurs**, tout en introduisant de l'urbanité sur un territoire qui a été jusqu'à aujourd'hui peu lisible sur le plan urbain, ainsi que mal vécu à cause des problèmes de congestion ou du manque d'aménités urbaines. En plus de la volonté économique, ce projet se veut respectueux de l'environnement. En effet, il se devra de préserver et de s'appuyer sur les grandes qualités écologiques et paysagères de ce secteur, situé à la tête du bassin versant et à la limite de l'urbanisation de la métropole. Ce projet est toujours en développement, et souhaiterait recevoir 10 000 emplois d'ici 2030 (Bordeaux-metropole.fr, 2017).

Chiffres-clés :

Économie et innovation :

- 5 pôles de compétitivité : Aerospace Valley, Agri Sud-Ouest Innovation, Alpha Route des Lasers, Avenia, Xylofutur.
- 15 clusters Bordeaux Games, Eau et adaptation au changement climatique, Nutrition santé...
- Quartier d'affaires Bordeaux Euratlantique
- 409 000 emplois sur la zone d'emploi de Bordeaux
- 10% de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire

Enseignement supérieur et pôles de recherche :

- 88 000 étudiants
- 12 000 chercheurs
- Plus de 40 écoles supérieures

Sources : Bordeaux-metropole.fr (2017), Bordeaux.fr (2017)

8) Le cas de Montpellier

a) Un territoire viticole

La métropole de Montpellier a connu **une croissance au XIXème siècle grâce à la vigne et au commerce de vin**. Mais, la crise du phylloxéra et la surproduction viticole du début du XXème siècle ont causé du tort à la ville, et marqué le départ de **50 ans de stagnation où Montpellier va être considérée simplement comme une petite ville de province, sans grande envergure**. Montpellier connaît alors un coup d'arrêt de son expansion pendant quelques décennies.

Les années 1970 sont marquées par une forte croissance démographique. On observe un important pic de développement de 1962 à 1972 avec un taux de croissance démographique annuelle supérieur à 5%. Grâce à cette croissance démographique, la ville va connaître un nouveau dynamisme. Associé à sa position géographique qui représente un réel atout pour la métropole, ce dynamisme permet à la ville montpelliéraine d'accéder aux politiques de métropoles d'équilibre instaurées dans les années 1960, premier élément déclencheur du processus de métropolisation de Montpellier.

Grâce à cette politique, la métropole connaît un nouveau tournant puisqu'elle est proclamée **capitale régionale du Languedoc-Roussillon**, et ce, au détriment d'autres villes telles que Nîmes et Perpignan.

b) Le tertiaire comme levier de métropolisation

L'industrie très **spécialisée dans le tertiaire supérieur** représente la base économique de la métropole. Montpellier constitue un véritable pilier pour l'économie française, notamment dans le **secteur médico-pharmaceutique, des biotechnologies, mais également celui de l'informatique, des multimédias et des TIC** (Roger, 2007).

La métropole de Montpellier accueille **plusieurs sièges sociaux français** tels que Dell (troisième constructeur mondial d'ordinateurs), Vestas (leader mondial de fabrication d'éoliennes) et Asics (équipement sportif reconnu mondialement). Concernant le domaine de la santé, le numéro deux mondial d'ophtalmologie et le fabricant d'automates d'analyses médicales (filiale du groupe japonais Horiba) sont présents à Montpellier. De grands centres de recherche et de grandes entreprises comme Alstom ou Sanofi (pôles neurosciences et cancérologie) sont accueillis. Enfin, l'installation du **groupe IBM** dès 1964 représente un point fort pour l'économie montpelliéraine.

c) Une métropolisation axée sur le tourisme

La métropole de Montpellier **axe aussi son économie sur le tourisme**. Elle possède **106 édifices classés ou inscrits aux monuments historiques**, soit 19% des monuments historiques du département dont les principaux sont : la place de la Comédie et ses monuments, les Arceaux, la porte et la place royale du Peyrou...

Par ailleurs, le passage en métropole depuis janvier 2015, le rayonnement de Montpellier à l'international et le renforcement de la compétence tourisme, poussent les élus de Montpellier Méditerranée Métropole à **structurer la politique tourisme**. À ce sujet, Philippe Saurel déclare en 2015 : *“En tant que métropole internationale, nous nous devons d’être une destination touristique de haut niveau et désirée. La loi nous offre la possibilité d’être désormais pilote en matière de politique touristique et nous allons nous saisir de cette opportunité pour renforcer ce secteur d’activité, composante intégrante de notre développement économique. Nous avons besoin d’une stratégie touristique structurée pilotée par une gouvernance dédiée”* (Saurel dans Montpellier3m.fr, 2015).

Le tourisme est déjà bien présent et possède sa place **au cœur de l’économie locale**. En effet, l'Hérault représente la **quatrième destination touristique en France**. De plus, l'industrie en place pour le tourisme (la première pour le département), génère plus de 7 milliards d’euros de recettes par an et près de 21 000 emplois directs. Ainsi, à elle seule, la métropole a accueilli 5,1 millions de visiteurs en 2014. L’objectif est alors d’ancrer définitivement Montpellier en tant que **destination culturelle et patrimoniale**.

Pour ce faire, certaines priorités sont poursuivies, voire des démarches engagées. Par exemple, c’est le cas pour l’obtention des labels **“Pays d’art et d’histoire”** et **“Patrimoine mondial de l’Unesco”**. Par ailleurs, le **passé viticole** de la métropole représente un réel atout. De plus, les coopérations scientifiques et économiques ont également toute leur place dans la stratégie touristique. À ce titre, le tourisme d’affaires reste un axe fort à développer, étant une destination plébiscitée par les congressistes.

d) La dynamique Écocité

L’aménagement du territoire est aussi une thématique qui tient énormément à cœur à Montpellier Méditerranée Métropole. En effet, la ville souhaite répondre à l’accroissement démographique de l’intercommunalité, mais ce, de façon cohérente et planifiée, tout en préservant le patrimoine culturel et environnemental dont bénéficie Montpellier, et qui constitue un véritable atout pour la qualité de vie des habitants. On assiste alors à la création de plusieurs grands projets dont le but est de faire émerger un bassin de vie attractif mêlant activités professionnelles et loisirs.

Un des projets phares de la commune est celui de **l'Écocité**. L'objectif est d'aménager un territoire innovant pour un environnement durable. L'Écocité montpelliéraine est aujourd'hui l'une des démarches les plus abouties et avancées parmi les projets Écocités de France. Elle se compose de plusieurs dispositifs essentiels à la stratégie du développement économique mise en place par la métropole, tout en articulant un ensemble de composants importants pour la qualité du cadre de vie tels que : les transports, les commerces, les logements sociaux, les espaces publics et naturels...

On peut citer l'exemple de **l'îlot innovant de la Mantilla** qui est centré sur la performance énergétique et la limitation des gaz à effet de serre (cf. Fig. 17). Le réseau d'intelligence de l'immeuble intègre et diffuse les informations (eau, énergies, sécurité...) aux différents acteurs, et ce, à différentes échelles (logement, immeuble, quartier ...). Il y a également l'exemple du quartier Eurêka dont le but est de se doter d'une **mixité fonctionnelle** de logements, de bureaux, de commerces, d'activités ainsi que d'offrir des services nouveaux, notamment dédiés à la population senior et répondre à la problématique "Bien vieillir".



Figure 17. *Îlot innovant de la Mantilla*
Source : Montpellier3m.fr (2017)

Le projet du quartier Cambacérès constitue quant à lui une véritable avancée économique pour la métropole d'aujourd'hui et de demain (cf. Fig. 18). En effet, l'objectif de ce quartier est de se doter de logements, bureaux, équipements, services, parc urbain ainsi que d'établissements d'enseignement supérieur. On assiste alors à l'implantation d'une école numérique (près de 1000 étudiants sur 5000 m²), et de l'école supérieure de commerce de Montpellier sur près de 25000 m² avec 3000 étudiants. De plus, plusieurs start-up et entreprises de taille intermédiaire verront le jour. Concernant l'habitat, le but est qu'à terme 2500

logements soient présents, dont 30% destinés à être des logements sociaux et 500 pour les étudiants. Pour finir, la **Halle French Tech**, pôle dédié à l'innovation, sera la pièce maîtresse de ce projet. L'ambition est de proposer une offre locative adaptée et attractive, d'animer l'écosystème pour favoriser l'innovation, et de dynamiser tout un nouveau quartier stratégique. Enfin, la création du parc urbain de près de 30 hectares soutiendra les pratiques urbaines futures, pour faire émerger un véritable lieu de vie, ouvert à toute la population, mais aussi ouvert aux événements culturels et sportifs.



Figure 18. La Halle French Tech au coeur du projet Cabacérès

Source : Montpellier3m.fr (2017)

Chiffres-clés :

Économie et innovation :

- 7 domaines d'excellence : Santé, Développement numérique, Mobilité et déplacements, Développement économique, touristique et industriel, Agroécologie/alimentation, Culture, patrimoine et université, Commerces et artisanat.
- Montpellier Métropole Numérique
- Cité Intelligente

Enseignement supérieur et pôles de recherche :

- 76 432 étudiants
- 8 UFR (Unités de Formation et de Recherche)
- 6 instituts
- 2 écoles

Source : Montpellier3m.fr (2017)

9) Le cas de Marseille

a) Un territoire au cœur de l'industrie et du commerce

Le processus de métropolisation de la ville marseillaise a été particulier. En effet, Marseille est depuis toujours marquée par un fort polycentrisme. Cette situation, due aux différents éléments naturels, ont isolé la ville de ses périphéries pendant très longtemps. On assiste alors au développement de la croissance urbaine autour des centres urbains existants.

Jusqu'au milieu des années 1960, rien ne pouvait annoncer le déclin de Marseille, grande ville marquée par un **dynamisme et une croissance accrue grâce aux trente glorieuses**. Il s'agit de la ville pilier pour l'économie française en ce qui concerne la façade méditerranéenne. Siège d'un grand port qui a nourri des fonctions industrielles et commerciales anciennes et diversifiées (Bonillo, Borruey, 1991), l'attractivité de la ville a été sans précédent et a permis à la population marseillaise de passer de 660 000 habitants à 905 000 habitants entre 1954 et 1975, et de créer près de 70 000 emplois. La politique de métropole d'équilibre n'a fait que renforcer cet accroissement grâce aux politiques d'aménagement du territoire mis en place. Malheureusement, le premier choc pétrolier et la crise économique marquent le déclin de la métropole, qui perd ainsi 60 000 emplois entre 1975 et 1990, et près de 100 000 habitants.

Néanmoins, si la ville marseillaise est en déclin, ce n'est pas le cas de la périphérie qui rencontre un développement croissant. Cette tendance est favorisée par les politiques nationales qui ont permis la création de la ville nouvelle, la zone industrialo-portuaire... Ainsi, l'État a favorisé le développement d'un espace multipolaire, marqué par une ségrégation importante.

b) Euroméditerranée : un levier de métropolisation

Malgré toutes ces difficultés, la ville marseillaise a réussi à se relever grâce à la mise en place de l'établissement public d'aménagement **Euroméditerranée en 1995**. Né d'une initiative de l'État et des collectivités territoriales, il s'agit d'une Opération d'Intérêt National (OIN) dont l'ambition première est de placer Marseille au cœur des métropoles européennes. Véritable créateur de développement économique, mais aussi social et culturel, Euroméditerranée permet à la métropole marseillaise un **rayonnement important** (Euroméditerranée.fr, 2017). Avec 480 hectares, Euroméditerranée est considéré comme la plus grande opération de rénovation urbaine à l'échelle européenne (cf. Fig. 19).

En effet, ce projet a permis de redorer l'image de la ville avec le **développement d'un pôle d'attraction** sur le front de mer, la construction d'un **quartier d'affaires, d'un pôle audiovisuel - multimédia et culturel, d'infrastructures touristiques et logistiques, et la rénovation de l'habitat**. Euroméditerranée est devenu le plus important quartier d'affaires de centre-ville d'Europe du Sud, notamment dans les fonctions centrales d'entreprises, les services au commerce international, les activités financières et les entreprises des TIC (multimédia, télécommunications, audiovisuel) faisant alors de Marseille une réelle métropole européenne. En près de 10 ans, Euroméditerranée a permis la diversification économique et la création d'un grand pôle tertiaire international autour du quartier de la Joliette. De plus, l'implantation de différentes sociétés telles que la Société générale, GE Capital Bank, CETELEM ou encore la MAIF fait aujourd'hui d'Euroméditerranée le **deuxième pôle de services financiers de France**. De plus, il s'agit d'une destination de référence pour les entreprises du secteur du transport et de commerce international. En ce qui concerne le tourisme et les croisières, ces deux domaines ont connu une progression record puisqu'en un an le nombre de touristes a augmenté de 26% à Marseille (2005-2006) ; et que le nombre de croisiéristes a quant à lui été multiplié par 14 en dix ans atteignant près de 380 000 en 2006 (Euroméditerranée.fr, 2017).



Figure 19. Projet Euroméditerranée

Source : Marsactu.fr (2016)

c) Une métropolisation diversifiée

Aujourd'hui, la métropole marseillaise mobilise ses ressources et ses capacités d'intervention afin de respecter le schéma métropolitain, et ce, autour de six filières clés, qui sont porteuses d'avenir et d'un dynamisme régulier (santé ; mécanique ; numérique ; environnement ; mer ; industries créatives).

Tout d'abord, le secteur **santé - biotech - immunologie** (adossé à la recherche publique), est très connecté à l'international. La priorité de l'action de la Métropole Aix Marseille Provence est de soutenir le cluster Marseille Immunopôle.

La seconde filière phare concerne **la mécanique et l'aéronautique**. Il s'agit d'un enjeu majeur pour le territoire marseillais. Conscient des grands enjeux des entreprises du domaine, le pôle Henri Fabre en particulier, développe des liens avec le monde académique, les structures d'accompagnement à l'innovation et les start-up, notamment rassemblées au sein du technopôle de Château-Gombert, premier pôle de recherche français en mécanique-énergétique et sciences de l'ingénieur.

Ensuite, **le numérique - image - multimédia - audiovisuel** joue un rôle central dans l'ensemble de l'économie. En s'appuyant particulièrement sur Aix-Marseille French Tech, la priorité est d'augmenter le nombre de start-up, mais aussi de développer une industrie de valeur ajoutée autour du big-data, des objets sans contact, du marketing digital (e-tourisme, e-commerce transmedia) et de l'e-santé.

En ce qui concerne **l'environnement - économie verte - transition énergétique**, la métropole est au cœur des nouveaux enjeux économiques. La priorité est de viser l'excellence environnementale comme source d'innovation, de croissance, et de création d'emplois, ainsi que de développer des projets pilotes et le tourisme. D'autre part, la filière **mer - réparation navale - grande plaisance - technologies en milieux hostiles** se restructure autour de compétences et de savoir-faire à haute valeur ajoutée. Le but premier est de devenir le site de référence en matière de technologies maritimes en Méditerranée.

Enfin, les industries créatives, comme la mode, le design, la production culturelle ou encore l'architecture constituent une filière économique à part entière et sont des **éléments forts d'attractivité**.

d) Un rayonnement européen

Après avoir affirmé sa position au niveau national, Marseille Métropole souhaite **rayonner à l'échelle européenne** et est déjà bien partie. En effet, sa spectaculaire métamorphose urbaine est saluée par plusieurs récompenses internationales : prix de la ville européenne de l'année 2014 par l'académie d'urbanisme de Londres, prix de l'aménagement urbain décerné par le Moniteur pour l'aménagement du Vieux-Port en 2013, **capitale européenne de la culture en 2013**, ou encore deuxième ville à visiter au monde en 2013 pour le New York Times. On parle alors de Marseille-Métropole comme d'**une capitale euro-méditerranéenne**. En effet, située entre l'Europe et la Méditerranée, et équipée d'un réseau de transports d'envergure internationale avec son port et son aéroport, Marseille Métropole occupe aujourd'hui une place stratégique dans les échanges commerciaux internationaux. Il s'agit d'un centre euro-méditerranéen majeur pour les décisions au niveau mondial.

Chiffres-clés :

Économie et innovation :

- 3 “hotspots” urbains réunissant de grands établissements d’enseignement, laboratoires, entreprises, technopôle :
 - Château Gombert (mécanique / énergétique) avec 2 écoles d’ingénieurs, 6 laboratoires de recherche, 2 800 étudiants, 1 incubateur et 1 pépinière d’entreprises
 - Luminy (santé - biotechnologie) avec 2 facultés, 4 grandes écoles et instituts, 32 laboratoires de recherche, 10 000 étudiants et 1 500 chercheurs
 - Timone Hôpitaux Sud avec la plupart des grands laboratoires de sciences de la vie, institut de neurosciences, IPC, cerimed, IHU, plateformes d’imagerie
- 4 pôles de compétitivité :
 - Pôle Optitec (photonique)
 - Pôle Eurobiomed (santé et biotechnologies)
 - Pôles Pégase et Risques (mécanique et énergie)
- Secteurs d’excellence dans le domaine de la santé : cancérologie, immunologie, infectiologie, neurosciences.
- Filières phares de l’économie :
 - Santé - Biotech - Immunologie
 - Mécanique - Aéronautique
 - Numérique - Image - Multimédia - Audiovisuel
 - Environnement - Économie Verte - Transition Énergétique
 - Mer - Réparation navale - Grande plaisance - Offshore sous-marin - Technologies en milieux hostiles
 - Industries créatives

Enseignement supérieur et pôles de recherche :

- 90 000 étudiants
- Château Gombert : 8 laboratoires de recherche publique ; 15 plateformes technologiques
- Luminy : 31 laboratoires de recherche ; 1 400 chercheurs ; 8 000 étudiants

Source : Marseille-provence.fr (2017)

10) Le cas de Rennes

a) Un territoire dont l'expansion est limitée

Dès les années 1950, l'ambition de Rennes a été de **garder le contrôle de son développement urbain à travers une politique volontariste de planification et de maîtrise foncière**. En 1954, un plan directeur d'urbanisme était déjà mis en place, alors que le premier plan d'occupation des sols ne fut approuvé qu'en 1976.

La municipalité se rend compte dès les années 1960, des limites du développement de la commune. Ainsi, la création d'une structure intercommunale apparaît comme une évidence et une nécessité. On assiste alors à la création du district de Rennes en 1970, composé de 27 communes et qui va dès lors, jouer un rôle capital dans la politique de développement de l'agglomération avec :

- l'adoption du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme en 1974 dont l'objectif était très ambitieux (550 000 habitants à horizon 2010)
- la mise en place de ZAD sur 5 400 ha (Zone À Défendre)
- la mise en place d'un des premiers observatoires de l'habitat de France (1979)

Le premier projet urbain est lancé en 1989, et adopté en 1991. Le but de celui-ci est de dépasser la dimension des documents d'urbanisme traditionnels et réglementaires en affirmant un réel choix de société et la conception de la ville de demain. Ce plan a ensuite été revu en 1999, puis en 2004. Le "*Projet urbain 2015*" correspond au projet d'aménagement et de développement durable de l'actuel Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé en 2004.

b) Une capitale régionale en premier lieu

Depuis la politique mise en place en 2015 qui promulgue Rennes au statut de métropole, celle-ci prend son rôle très à cœur et souhaite développer son processus de métropolisation en devenant une **ville au centre des décisions majeures de la région**.

Selon la DATAR (Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale), Rennes jouit d'un **faible rayonnement européen et international** (Audiar, 2014). Toutefois, la métropole dispose d'un réel potentiel grâce au **secteur de la société de la connaissance et de l'innovation**, puisque ses performances sont supérieures à la moyenne de celles des 20 métropoles européennes qualifiées de très diversifiées.

Néanmoins, malgré ses atouts et une importante offre de services avancés et un pôle de recherche innovation publique et privée plutôt dynamique, l'internationalisation de Rennes reste aujourd'hui incertaine, notamment à cause de sa situation géographique qui limite l'accessibilité aux grandes et principales villes européennes. Les marges de progrès pour la métropole sont alors importantes pour que celle-ci atteigne finalement une position claire sur le rang européen (Audiar, 2014).

Aujourd'hui, l'internationalisation de la métropole rennaise reste très peu visible, et ce, malgré l'inscription de plusieurs entreprises rennaises dans les réseaux internationaux, des échanges universitaires et de chercheurs qui se développent à l'échelle européenne et mondiale. En effet, Rennes n'apparaît pas comme une destination stratégique pouvant intéresser les sièges sociaux des grandes firmes multinationales.

Désormais, Rennes souhaite **développer son aspect de capitale régionale de la Bretagne avant de penser à l'échelle internationale**. En effet, il s'agit de la première métropole bretonne grâce à une plateforme technopolitaine de services assez développée. Étant une agglomération de taille plutôt modeste, cette dernière ne pourra pas atteindre la taille des grandes métropoles millionnaires. Sa stratégie est donc de jouer sur la carte du territoire breton en associant son nom à celui de la Bretagne : aéroport Rennes-Bretagne ; pôle de compétitivité Rennes-Bretagne, TGV Rennes-Bretagne... (Audiar, 2014).

c) Une métropolisation autour de l'innovation

Toutefois, la capitale bretonne dispose de nombreux atouts. Il s'agit d'un des douze hubs urbains en France qui concentre les fonctions métropolitaines publiques et privées, ainsi que certains services rares : CHU, infrastructures de mobilité à très grande vitesse, sièges des administrations centrales et régionales, pôles d'enseignement supérieur et de recherche, sans oublier sa relation de proximité avec Paris.

Rennes Métropole représente aujourd'hui un **site clé du paysage français de l'enseignement supérieur et de la recherche**. Forte de ses 68 000 étudiants et 6 000 personnes dédiées à la recherche sur le territoire, la filière universitaire est mobilisée au service de la dynamique métropolitaine de croissance, mais surtout de l'innovation. La métropole rennaise accueille sur son territoire un nombre important d'établissements, dont deux universités et une quinzaine de grandes écoles, mais également des pôles thématiques d'excellence qui constituent une source d'attractivité importante pour l'installation d'entreprises innovantes.

Différents secteurs de recherche sont privilégiés. On compte le pôle de compétitivité Images & Réseaux, à l'Institut de recherche technologique b<com et à la French Tech Rennes/Saint-Malo dédié aux technologies numériques. Les véhicules du futur, les systèmes électroniques embarqués et la mobilité décarbonée représentent des sujets de R&D portés par

le pôle de compétitivité ID4Car et la plateforme collaborative Excelcar. Enfin, l'aliment de demain, les nouvelles pratiques alimentaires et l'usine éco-responsable sont des programmes de recherche défendus par le pôle de compétitivité Valorial et le centre culinaire contemporain.

D'autre part, la métropole rennaise s'est fixée pour objectif de consolider ses trois secteurs historiques : **industrie automobile ; industrie agroalimentaire et technologies de l'information et de la communication (TIC)**. En effet, Rennes Métropole a pour politique et stratégie d'aider financièrement ces trois filières, piliers pour le développement économique de la ville, confrontées aujourd'hui à de profondes mutations afin que celles-ci puissent trouver de nouveaux relais de croissance. Néanmoins, d'autres filières émergent comme les éco-activités, la santé ou les industries créatives (Metropole.rennes.fr, 2017).

d) Le projet ambitieux ViaSilva

Un des projets phares de la ville est celui de **ViaSilva** (cf. Fig. 20). Il s'agit d'un projet situé au nord-est de la métropole, et qui a été labellisé Écocité en 2009. Ce dernier a pour objectifs de développer un des principaux sites stratégiques de la métropole ; de poursuivre la démarche d'innovation dans laquelle la ville est déjà engagée ; de mettre en œuvre une mixité en accueillant à la fois des activités économiques, des services, des équipements ainsi que de nouveaux habitants. Les trois ambitions majeures du projet en tant qu'Écocité sont la création d'un système de grands parcs agro-naturels reliés par une trame verte et bleue ; la synergie transports-urbanisme et la diversité des formes urbaines avec la mixité des fonctions (Metropole.rennes.fr, 2017).



Figure 20. Vue aérienne du projet ViaSilva

Source : Metropole.rennes.fr (2017)

Chiffres-clés :

Économie et innovation :

- 7 secteurs d'excellence :
 - Éco-industries (grande variété des acteurs, laboratoires de recherche, des compétences industrielles) : axées sur les réseaux intelligents et le maritime
 - Industries culturelles et créatives (accueil de grandes entreprises et de start-up prometteuses)
 - Santé (innovations de son centre hospitalier universitaire)
 - Numérique
 - Alimentation (nombreux acteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire)
 - Mobilités
 - Cybersécurité (pôle d'excellence cyber depuis 2016)

Enseignement supérieur et pôles de recherche :

- 68 000 étudiants
- 6 000 personnes dédiées à la recherche
- 8^{ème} ville étudiante de France

Source : Metropole.rennes.fr (2017)

II. Élaboration des différents profils de métropolisation

1) Comparaisons des différentes formes de métropolisation

Afin d'avoir une vision d'ensemble sur les données collectées, nous avons récapitulé les informations essentielles dans les tableaux ci-dessous (cf. Fig. 21, 22 et 23).

a) Facteurs de métropolisation

En s'intéressant aux divers facteurs de métropolisation, nous avons constaté que la désindustrialisation a été une étape capitale (cf. Fig. 21). En bouleversant les économies traditionnelles, la crise qui a suivi a permis aux métropoles de se renouveler en axant leur développement sur de nouvelles filières. L'émergence de la nouvelle économie, basée sur la diffusion du savoir et l'innovation, a ainsi été un réel facteur de motivation. Le contexte de compétitivité a également incité les villes à se diversifier et à entrer dans le processus de métropolisation pour se démarquer les unes des autres et devenir de plus en plus attractives.

En ce qui concerne les facteurs de localisation, les villes transfrontalières, maritimes et fluviales sont les premières à être entrées dans le contexte de métropolisation, les liens entretenus avec les autres pays européens ayant été de véritables atouts. Les métropoles bénéficiant d'aménités environnementales récréatives ont également été favorisées (cf. Fig. 21).

	Facteurs	
	Déclenchants	De localisation
Bordeaux	Image de ville en difficultés	
Grenoble		Ouverture européenne Proximité de la métropole lyonnaise Aménités environnementales
Lille	Fermeture des usines textiles Désindustrialisation - Crise économique	Au coeur du triangle des trois capitales européennes Conurbanisation avec Roubaix et Tourcoing
Lyon	Désindustrialisation Capacité de résilience	Ouverture européenne Position sur l'axe rhodanien
Marseille	1er choc pétrolier Crise économique	Façade maritime méditerranéenne
Montpellier	Développement tertiaire et universitaire Proclamée capitale du Languedoc-Roussillon	Façade maritime méditerranéenne Au croisement de l'arc languedocien et des axes européens de communication nord-sud
Nantes	Désindustrialisation - Crise économique	Carrefour fluvio-maritime
Nice	Tourisme - Villégiature	Ouverture européenne Présence de la Méditerranée
Rennes	Fort potentiel en termes de connaissances et d'innovation	Porte d'entrée de la Bretagne Relais de croissance du pôle parisien
Strasbourg	Héritage culturel	Ouverture européenne Position sur l'axe rhénan

Figure 21. Facteurs de métropolisation

Sources : Sites des différentes métropoles (ROUFFETEAU, Sabine, SABBAHI, Omaïma, 2018)

b) Objectifs de métropolisation

Grâce au tableau ci-dessous (cf. Fig. 22), nous pouvons remarquer que toutes les métropoles partagent des objectifs communs comme :

- Le développement économique
- Le développement de fonctions socles liées à l'innovation, la culture, la recherche, l'enseignement supérieur...
- Le développement de grands projets urbains visant à améliorer le cadre de vie local et à développer l'attractivité de la ville
- Le développement du tourisme
- L'insertion dans les réseaux européens et internationaux...

	Objectifs
Bordeaux	Changer d'image Développer le dynamisme et l'attractivité du territoire Promouvoir le tourisme
Grenoble	Développer son attractivité Diversifier sa base productive Développer le tourisme
Lille	Créer une nouvelle centralité métropolitaine Redévelopper l'économie Promouvoir le changement d'image de la ville (passé industriel très présent) Réagir face à la concurrence européenne
Lyon	Créer une nouvelle centralité métropolitaine Devenir une ville diversifiée (reconnaissance internationale) Rendre la ville plus agréable à vivre (reconquête des berges...) Accroître son développement (redynamiser les anciens sites industriels)
Marseille	Développer des fonctions supérieures Développer son attractivité et son rayonnement Inscrire la métropole dans la sphère européenne
Montpellier	Préserver et reconquérir durablement les espaces naturels et agricoles Adapter le territoire au changement climatique Anticiper les évolutions démographiques et les besoins qu'elles génèrent (habitat, transport ...) Conforter l'attractivité et le dynamisme économique (soutenir l'activité économique y compris l'agriculture)
Nantes	Créer une nouvelle centralité métropolitaine Améliorer la cohérence territoriale Redévelopper son économie S'insérer dans les réseaux mondiaux
Nice	Développer des secteurs d'avenir pour gagner en visibilité Renouveler son attractivité et sa structure économique (tertiaire...) Devenir un centre d'affaires international
Rennes	Se développer en tant que plateforme nationale de recherche et d'innovation Repenser son insertion au niveau européen voire international
Strasbourg	Renforcer l'attractivité et le dynamisme de la ville S'inscrire dans un bassin de vie plus large Développer des filières d'excellence Développer le tourisme

Figure 22. Objectifs de métropolisation

Sources : Sites des différentes métropoles (ROUFFETEAU, Sabine, SABBAHI, Omaïma, 2018)

c) Projets phares et leviers de métropolisation

Dans le but de gagner en visibilité et en attractivité, l'ensemble des métropoles étudiées a mis en place des projets urbains d'envergure visant à améliorer le cadre de vie local. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer la création de nouveaux quartiers d'affaires, la création de nouvelles centralités, la reconquête d'espaces autrefois délaissés et le retour de la nature en cœur de ville. Toutes les opérations programmées ont permis aux métropoles de se développer en favorisant l'implantation d'entreprises tertiaires, d'industries culturelles et créatives, de pôles universitaires, de recherche et d'innovation, et en promouvant leur politique de tourisme. L'ampleur des projets mis en œuvre a conduit les métropoles à renforcer leur image au niveau national. Véritables leviers de métropolisation, ces projets leur ont permis de diversifier leur économie tout en se spécialisant dans des secteurs d'avenir (hautes technologies, santé, développement durable...) (cf. Fig. 23).

	Projets phares	Leviers de métropolisation
Bordeaux	Bordeaux Euratlantique OIM Bordeaux Aéroparc	Culture viticole Spécialisation dans l'aéronautique
Grenoble	Presqu'île scientifique	Développement de l'innovation et des hautes technologies Modèle de développement basé sur les coopérations entreprises-universités-recherche
Lille	Quartier EuraLille	Développement de la culture Tertiarisation des activités Création de pôles de recherche (Euralille, Eurasanté, Euratechnologie...) Spécialisation dans les domaines de la vente à distance et de la distribution
Lyon	Lyon Confluence Campus universitaire de la Doua Lyon Biopôle (Gerland)	Développement de pôles universitaires et de recherche Développement des activités tertiaires, de la culture et du tourisme Fort marketing territorial
Marseille	Euroméditerranée	Développement de secteurs d'excellence dans le domaine de la santé (cancérologie, immunologie, infectiologie, neurosciences) Centre euro-méditerranéen majeur pour les décisions et les échanges au niveau mondial
Montpellier	ÉcoCité	Politiques viticoles Axes culturels affirmés Économie du tourisme Développement de pôles de compétitivité Cité Intelligente, politique importante de Montpellier Métropole Numérique
Nantes	Ile de Nantes	Développement de la culture Développement de l'économie de la connaissance
Nice	Éco-Vallée	Spécialisation dans le développement durable Création de partenariats entreprises-universités-recherche
Rennes	ViaSilva	Développement de l'innovation et de l'économie de la connaissance Consolidation des filières économiques historiques (automobile, agroalimentaire et TIC) Développement de nouvelles activités émergentes (santé, industries créatives et éco-activités)
Strasbourg	Quartier de l'Europe	Accueil des institutions européennes Renforcement de la culture Développement du tourisme Coopérations métropolitaine et transfrontalière

Figure 23. Projets phares et leviers de métropolisation

Sources : Sites des différentes métropoles (ROUFFETEAU, Sabine, SABBABI, Omaïma, 2018)

2) Collecte de données institutionnelles

Cette partie expose les données institutionnelles collectées en termes démographique et économique. Une analyse de l'évolution des métropoles est proposée pour venir enrichir la création de notre typologie.

a) Des métropoles attractives

Afin d'avoir des renseignements sur l'évolution des métropoles étudiées, nous avons collecté des données Insee. La carte ci-dessous représente le taux de variation de la population départementale entre 1962 et 2014 (%) (cf. Fig. 24). Nous pouvons ainsi remarquer que depuis la désindustrialisation, les métropoles que nous étudions ont connu une hausse d'attractivité de plus de 40%. Seule Lille semble connaître plus de difficultés, la désindustrialisation ayant eu des conséquences plus importantes dans le nord de la France.

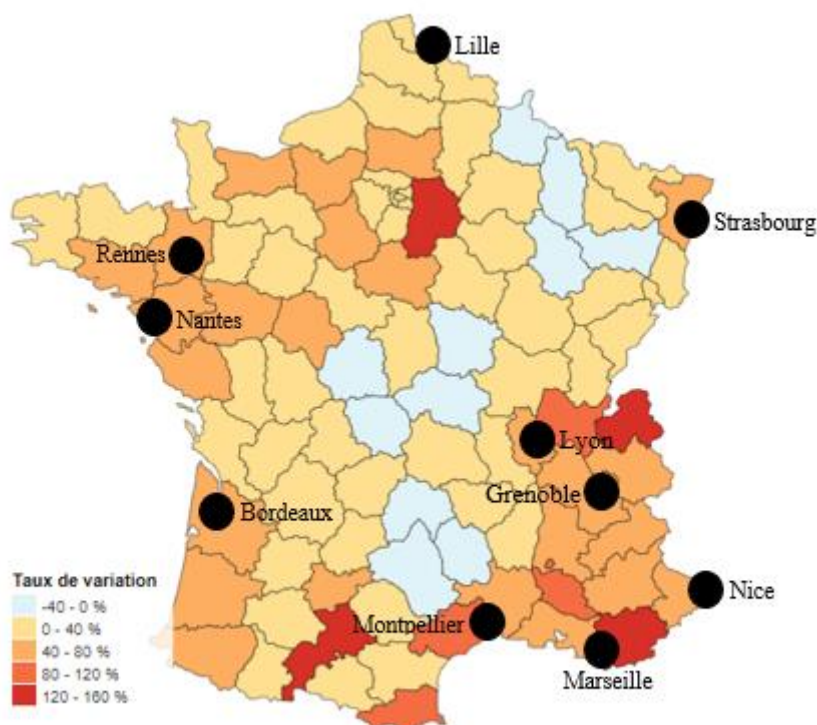


Figure 24. Évolution de la population départementale entre 1962 et 2014 (%)
Source : Lemonde.fr, 2017

b) Des métropoles en hausse démographique

Entre 2009 et 2014, la population française a augmenté de 2.5%, soit de 0.5% par an. Grâce au tableau ci-dessous, nous pouvons ainsi remarquer que la plupart des métropoles étudiées ont connu une évolution démographique plus importante que la moyenne nationale (cf. Fig. 25). Parmi elles, celles qui semblent les plus attractives sont Montpellier (+1.7%), Rennes (+1.3%), Nantes (+1.2%), Bordeaux (+1.2%), Lyon (+1.1%) et dans une moindre mesure Grenoble (+0.6%). À l'inverse, les métropoles de Nice (+0.1%), Marseille (+0.4%), Strasbourg (+0.4%) et Lille (+0.4%), semblent en perte de vitesse. Néanmoins, les stratégies de métropolisation mises en place vont sûrement avoir des effets de chamboulement sur ces classements.

	Données démographiques	
	Population de l'EPCI (2014)	Évolution de la population entre 2009 et 2014 (taux annuel moyen en %)
Bordeaux	760 933	1.2
Grenoble	444 075	0.6
Lille	1 133 920	0.4
Lyon	1 354 476	1.1
Marseille	1 859 922	0.4
Montpellier	450 051	1.7
Nantes	619 240	1.2
Nice	538 555	0.1
Rennes	432 885	1.3
Strasbourg	477 655	0.4
France	65 906 986	0.5

Figure 25. Évolution de la population des métropoles étudiées par rapport à la moyenne française
Source : Insee.fr (mise à jour du 12/10/2017) (ROUFFETEAU, Sabine, SABBAHI, Omaima, 2018)

c) Fonctions métropolitaines et emplois

Dans le but d'analyser les divers domaines de prédilection des métropoles étudiées, nous nous sommes penchées sur la composition des emplois des cadres des fonctions métropolitaines (cf. Fig. 26). Comme définie par l'Insee, cette catégorie d'emploi comprend, entre autres, les activités liées à la conception-recherche et celles liées à la culture et aux loisirs.

Aire urbaine	Emplois des cadres des fonctions métropolitaines (2014, %)				
	Commerce inter-entreprises	Conception, Recherche	Culture, Loisirs	Gestion	Prestations intellectuelles
Nantes	11.9	20.5	9.9	39.8	17.9
Strasbourg	10.4	17.1	12.7	39	20.9
Lyon	11.3	21.1	10.4	38.5	18.6
Nice	10.6	19.4	11.6	38.7	19.7
Grenoble	11.9	34.5	7.1	29.5	17
Lille	13.2	19.1	8.3	42.2	17.2
Bordeaux	10.5	24.4	10.7	35.4	19
Montpellier	9.9	28.2	10	31.6	20.3
Marseille	10.7	19.4	11.6	38.7	19.7
Rennes	10.2	24.7	10.8	34.8	19.6
Moyenne	11	22.8	10.3	36.8	19

Figure 26. *Emploi des cadres des fonctions métropolitaines*

Source : Insee.fr (données de 2014, mise à jour du 12/07/2017)

(ROUFFETEAU, Sabine, SABBAHI, Omaira, 2018)

Afin de faire ressortir les spécificités de certaines métropoles, nous avons comparé les données collectées à la moyenne établie. Nous avons ainsi pu constater que Grenoble était marquée par la prédominance de l'innovation avec les activités de recherche et de conception (34.5%), tout comme Bordeaux (24.4%), Montpellier (28.2%) et Rennes (24.7%). Strasbourg apparaît, elle, comme étant une métropole culturelle (12.7%).

Au vu de ces informations, les autres métropoles semblent assez diversifiées. Néanmoins, les projets ayant été mis en place depuis 2014, ou ceux étant arrivés à terme depuis lors, vont permettre de classer ces métropoles. Ainsi, la métropole nantaise, avec la mise en place du projet de l'Île de Nantes, va connaître des évolutions, notamment dans les domaines de la conception-recherche et surtout de la culture-loisirs. En créant un cluster dédié aux industries culturelles et créatives, Nantes semble aujourd'hui se développer en tant que métropole à dominante culturelle.

La métropole de Strasbourg, avec sa volonté de devenir un haut lieu de la culture et de la politique européenne, reste elle aussi dans la voie du développement culturel.

Grenoble, avant-gardiste dans l'univers des nouvelles technologies et de l'innovation, renforce sa position à travers la création de la presqu'île scientifique. En effet, ce projet a pour but de créer un nouveau quartier en s'appuyant sur le savoir-faire et l'expérience locale. En appliquant l'ingénierie grenobloise, la capitale dauphinoise a pour ambition de rester parmi les leaders de l'innovation et d'accroître son rayonnement.

La métropole de Nice est une destination touristique très prisée. Autrefois tournée vers l'économie résidentielle, les stratégies de développement de la ville s'orientent aujourd'hui vers les filières d'avenir. Sa spécialisation dans les technologies vertes et le développement durable va engendrer une augmentation de la part des cadres issus de la conception-recherche, catégorie qui occupe déjà une place importante (19.4%). Ainsi, pour faire face à la compétitivité, Nice semble se tourner vers l'innovation.

Lyon est une métropole diversifiée qui s'appuie sur de nombreux pôles de recherche et d'innovation et sur une politique culturelle forte. Les projets mis en place, comme Lyon-Confluence ou la requalification du campus universitaire de la Doua, ont pour objectif premier d'améliorer la qualité de vie locale. Lyon affiche un degré de métropolisation très élevé qui lui permet de se détacher de l'influence parisienne et d'avoir une reconnaissance propre. En bénéficiant de pôles de recherche, d'enseignement, et d'innovation puissants et d'une base industrielle diversifiée, la métropole se positionne comme une entité complète. Son développement s'oriente aujourd'hui vers le maintien et le renforcement des filières déjà présentes, plus que sur le déploiement de nouvelles fonctions.

Lille apparaît également comme étant une métropole diversifiée, dont l'innovation et les pôles de recherche constituent un élément phare de développement. Ses cinq sites d'excellence et sa position géographique qui lui permet d'être le carrefour de flux de marchandises mais aussi de personnes à travers l'Europe, présentent de réels atouts. Lille est aujourd'hui une métropole européenne qui diversifie ses activités, en passant par l'innovation, mais aussi le tourisme, et enfin une forte politique culturelle.

Bordeaux représente une des villes les plus prisées de France au niveau du tourisme. Sa renommée mondiale, grâce à ses vignes, constitue un réel atout pour le développement économique de la ville. Sa spécialisation plus particulière dans certains secteurs d'excellence tels que l'aéronautique, l'optique, les lasers, ou encore les biotechnologies lui permet d'engendrer une grande part d'emplois dans le domaine de la conception-recherche (24,4%). Ainsi, Bordeaux fait du tourisme et de l'innovation ses deux piliers pour son avancement économique.

Montpellier est également une métropole pour qui le tourisme est un véritable accélérateur économique. Néanmoins, son développement ne se base pas uniquement sur ce domaine, mais aussi sur celui de la conception-recherche. En effet, nous pouvons remarquer que 28.2% des cadres des fonctions métropolitaines travaillent dans ce secteur. Par ailleurs, la métropole montpelliéraine se développe dans différents domaines d'excellence, notamment la santé, le développement numérique, la mobilité et les déplacements, le développement économique, touristique et industriel, l'agroécologie/alimentation, la culture, le patrimoine, l'enseignement supérieur et enfin le commerce et l'artisanat.

Concernant la métropole marseillaise, son centre majeur de décisions et d'échanges lui permet de rayonner sur le continent européen. En plus du réaménagement d'une vaste friche dédiée à l'accueil d'un nouveau pôle multifonctionnel axé autour des activités tertiaires, Marseille développe de plus en plus de secteurs de recherche et de pôles de compétitivité. Ces derniers lui permettent d'exceller dans plusieurs domaines tels que la mécanique énergétique, l'optique photonique et les sciences de la vie pour n'en citer que quelques-uns. Aujourd'hui, Marseille est une métropole à l'échelle européenne qui ne cesse de se développer.

Enfin, Rennes est une métropole axée principalement sur la recherche et la conception. En effet, la part des cadres des fonctions métropolitaines dans ce secteur est de 24,7%. L'enseignement supérieur et la recherche sont une réelle vocation pour la métropole rennaise qui s'affiche aujourd'hui comme étant le premier pôle universitaire du Grand Ouest, et le huitième au niveau national. Ainsi, Rennes mise énormément sur l'innovation et la recherche pour accroître son rayonnement, et en fait un pilier fondateur de son développement économique.

3) Élaboration de profils-types

En croisant les diverses informations rassemblées, nous avons pu faire ressortir plusieurs profils-types de métropolisation (cf. Fig. 27). Bien que présentant un degré de diversification certain, les dix métropoles étudiées ont été classées selon leur profil dominant. En effet, certaines caractéristiques peuvent se retrouver dans diverses typologies. Pour mettre au point le classement le plus judicieux, nous nous sommes basées sur les orientations de développement des métropoles et sur les secteurs qu'elles privilégient. Une métropole peut ainsi se ranger dans une typologie sachant qu'elle présente également des aspects d'autres profils.

Intitulé de la typologie	Objectifs	Critères	Description	Villes étudiées
Typologie A	Améliorer la cohérence territoriale Redévelopper l'économie	Création d'une nouvelle centralité métropolitaine Investissements culturels en lien avec l'héritage de la ville	<u>Développement de la culture</u>	Nantes Strasbourg
Typologie B	Gagner en attractivité Continuer à développer le tourisme Redévelopper l'économie	Ouverture européenne Rayonnement supranational Nombreuses aménités environnementales Investissements dans les secteurs d'avenir	<u>Changement d'économie</u> : Développement de l'économie de la connaissance, de l'innovation et des filières d'avenir basées sur les coopérations entreprises - universités - recherche.	Grenoble Nice Rennes
Typologie C	Développer le tourisme Gagner en attractivité	Culture viticole et axes culturels affirmés, économie du tourisme Développement de pôles de compétitivité d'avenir (aéronautique, numérique...)	<u>Développement économique et touristique</u>	Montpellier Bordeaux
Typologie D	Se classer parmi les plus grandes métropoles européennes	Métropoles déjà très diversifiées souhaitant accroître leur attractivité européenne, voire mondiale	<u>Renforcement des activités tertiaires, universitaires, culturelles, d'innovation et de recherche</u>	Marseille Lyon Lille

Figure 27. Élaboration de profils-types

Source : ROUFFETEAU, Sabine, SABBABI, Omaïma, 2018

a) Typologie A

La première catégorie que nous avons créée concerne les métropoles dites culturelles. En effet, parmi les dix villes étudiées, deux d'entre elles semblent avoir axé leur stratégie de métropolisation autour du développement de la culture : Nantes et Strasbourg (cf. Fig. 28). Ces deux métropoles partagent des objectifs communs tels que l'amélioration de leur cohérence territoriale et le redéveloppement de leur économie.

Intitulé de la typologie	Objectifs	Critères	Description	Villes étudiées
Typologie A	Améliorer la cohérence territoriale Redévelopper l'économie	Création d'une nouvelle centralité métropolitaine Investissements culturels en lien avec l'héritage de la ville	<u>Développement de la culture</u>	Nantes Strasbourg

Figure 28. Typologie A

Source : ROUFFETEAU, Sabine, SABBAHI, Omaïma, 2018

Afin d'entrer dans le processus de métropolisation, Nantes et Strasbourg ont tout d'abord souhaité améliorer la cohérence de leur territoire en créant une nouvelle centralité métropolitaine. Les projets de l'Ile de Nantes et du quartier de l'Europe à Strasbourg illustrent cette volonté. Ensuite, elles ont toutes deux misé sur le développement culturel pour rediriger leur économie. Nantes a ainsi valorisé ses anciennes friches industrielles et portuaires situées en cœur de ville pour créer un quartier multifonctionnel à dominante culturelle. Strasbourg s'est appuyée sur son héritage culturel fort et sur sa position géographique privilégiée pour devenir un haut lieu de la culture européenne. Forte de son histoire, tantôt française, tantôt allemande, Strasbourg souhaite aujourd'hui véhiculer les valeurs de démocratie et de paix, tout en promouvant l'histoire et la citoyenneté européenne.

Cette première catégorie de métropoles se résume donc en la création d'une nouvelle centralité axée autour de la culture. Bien que possédant divers domaines d'activités (tertiaire, conception, recherche, santé...), ces deux métropoles ont fait le choix de se spécialiser dans le développement culturel pour accroître leur rayonnement. La présence d'industries culturelles et créatives, de musées et d'autres établissements éducatifs, de mémoire et de savoir joue ainsi un rôle capital dans le processus de métropolisation de Nantes et Strasbourg.

b) Typologie B

La seconde typologie que nous pouvons faire ressortir rassemble les métropoles qualifiées d'innovantes. Autrefois tournées vers le tourisme, ces villes espèrent désormais gagner en attractivité en développant des secteurs d'avenir et en se positionnant au niveau européen, voire mondial. Dans cette catégorie de métropoles nous retrouvons Grenoble, capitale des Alpes, et Nice, capitale azurée. Nous y avons également ajouté Rennes, bien qu'étant une destination touristique à moindre échelle, mais qui est tout de même la capitale de la Bretagne, quatrième région touristique française, et qui présente des caractéristiques communes telles que le développement de l'économie de la connaissance (cf. Fig. 29).

Intitulé de la typologie	Objectifs	Critères	Description	Villes étudiées
Typologie B	Gagner en attractivité Continuer à développer le tourisme Redévelopper l'économie	Ouverture européenne Rayonnement supranational Nombreuses aménités environnementales Investissements dans les secteurs d'avenir	<u>Changement d'économie</u> : Développement de l'économie de la connaissance, de l'innovation et des filières d'avenir basées sur les coopérations entreprises - universités - recherche.	Grenoble Nice Rennes

Figure 29. Typologie B

Source : ROUFFETEAU, Sabine, SABBAHI, Omaïma, 2018

Connues pour leurs aménités environnementales, Nice et Grenoble diversifient leur base économique en se tournant vers l'innovation. En effet, la capitale dauphinoise se concentre aujourd'hui sur le développement des nanotechnologies, tandis que Nice se spécialise dans l'écologie et les technologies vertes. Le développement de ces filières d'excellence se base sur de fortes coopérations entreprises-universités-recherche. L'économie de la connaissance est très présente, ce qui facilite la diffusion du savoir et l'innovation. Pour Rennes, cette économie est aussi un réel pilier de développement puisque la ville a pour stratégie de consolider ses trois secteurs historiques : l'industrie automobile, l'industrie agroalimentaire et les technologies de l'information et de la communication (TIC), et de développer de nouveaux usages tels que les éco-activités, la santé et les industries créatives.

La seconde catégorie de métropoles axe donc son développement autour de l'innovation. Les relations entretenues entre les entreprises, les universités et les instituts de recherche permettent à ces métropoles de continuer leur développement. La collaboration entre ces diverses entités favorise la création de capital social et les économies d'agglomération. La concentration des activités rend le territoire plus dynamique, attractif et accessible et lui permet de profiter de nombreuses externalités (économies, développement de l'innovation...) (Chantelot, 2005).

c) Typologie C

Parmi les profils-types recensés, nous retrouvons la catégorie des métropoles qui ont eu pour choix de développer le volet touristique. En effet, certaines métropoles ont axé leur développement sur le tourisme et l'économie résidentielle, en plus d'autres secteurs. On compte deux villes dans cette catégorie : Montpellier et Bordeaux (cf. Fig. 30).

Intitulé de la typologie	Objectifs	Critères	Description	Villes étudiées
Typologie C	Développer le tourisme Gagner en attractivité	Culture viticole et axes culturels affirmés, économie du tourisme Développement de pôles de compétitivité d'avenir (aéronautique, numérique...)	<u>Développement économique et touristique</u>	Montpellier Bordeaux

Figure 30. Typologie C

Source : ROUFFETEAU, Sabine, SABBAHI, Omaïma, 2018

Depuis toujours, Montpellier et Bordeaux sont connues pour leur passé ancestral autour de la vigne. Montpellier Méditerranée Métropole est une terre viticole où les vignes recouvrent plus de la moitié du territoire. Le patrimoine viticole de Bordeaux est quant à lui connu à travers le monde entier et attire de plus en plus de touristes au fur et à mesure des années. Ainsi les métropoles bordelaise et montpelliéraine utilisent et renforcent leurs politiques viticoles à l'étranger pour en tirer profit et gagner en attractivité. En plus du tourisme culturel, les deux villes bénéficient également d'une nature préservée et de paysages d'attrait. Le tourisme d'agrément et le tourisme culturel incarnent ainsi des piliers de développement pour ces métropoles. Toutefois, leurs stratégies de métropolisation ne reposent pas uniquement sur ce domaine. En effet, en parallèle, elles développent toutes deux des pôles de compétitivité et d'excellence, notamment tournés vers les secteurs d'avenir. Bordeaux se spécialise dans l'aéronautique par exemple, tandis que Montpellier se tourne vers le numérique.

Pour résumer, cette catégorie regroupe des métropoles dont la base économique est diversifiée, mais qui ont fait le choix de se tourner et d'axer leur métropolisation sur le tourisme. Outre le renforcement de leurs politiques touristiques et la mise en valeur de leurs atouts locaux, ces métropoles développent également des pôles d'innovation pour les métiers d'avenir.

d) Typologie D

Enfin, notre dernière catégorie englobe les métropoles les plus rayonnantes au niveau européen. Elle rassemble les grandes villes françaises dont l'économie est très diversifiée- le tertiaire étant prédominant -, les universités puissantes et dont les activités de recherche et d'innovation sont très développées. Parmi ces métropoles, nous comptons les plus grandes villes de France hors Paris : Marseille et Lyon (cf. Fig. 31). Nous y retrouvons également l'Eurométropole de Lille, carrefour européen.

Intitulé de la typologie	Objectifs	Critères	Description	Villes étudiées
Typologie D	Se classer parmi les plus grandes métropoles européennes	Métropoles déjà très diversifiées souhaitant accroître leur attractivité européenne, voire mondiale	<u>Renforcement des activités tertiaires, universitaires, culturelles, d'innovation et de recherche</u>	Marseille Lyon Lille

Figure 31. Typologie D

Source : ROUFFETEAU, Sabine, SABBAHI, Omaïma, 2018

Cette catégorie concerne les villes projetées sur la scène nationale, voire internationale, de par leurs capacités d'innovation, leurs offres universitaires et leurs politiques culturelles et touristiques. Parmi ces villes, Marseille représente le centre euro-méditerranéen des décisions majeures au niveau mondial, et Lyon s'affirme par l'accueil de nombreux établissements nationaux de recherche et d'enseignement supérieur. Ces métropoles se caractérisent aussi par le fait qu'elles cherchent en permanence à se développer en matière de recherche, et à se spécialiser. Par exemple, Marseille est le siège de sites d'excellence de renommée, notamment dans le domaine de la santé (cancérologie, immunologie, infectiologie, neurosciences). Lyon s'appuie quant à elle sur ses industries traditionnelles pour créer des pôles de recherche et d'innovation dans les sciences de la vie. Ses politiques culturelles, touristiques et universitaires prennent source dans un marketing urbain de grande envergure, faisant la promotion d'une ville offrant une gamme complète de services. La métropole de Lille, elle, profite de sa localisation au sein du triangle des trois capitales européennes Londres-Bruxelles-Paris, et de sa proximité avec de grandes villes telles que Cologne, Amsterdam ou encore Luxembourg. Il s'agit d'un réel carrefour européen : en effet, on parle de Lille Eurométropole. Enfin, les secteurs de recherche et les différents sites d'excellence permettent à la métropole lilloise de se développer rapidement au niveau économique, mais également au niveau de l'innovation (Euratechnologie, EuraSanté, l'Union...).

Ces métropoles, dites très diversifiées, n'ont pas fait de choix de spécialisation concernant leur vocation de métropolisation. En effet, les facteurs sont plusieurs, aussi bien économiques, culturels, que touristiques. Leurs politiques principales sont de **dynamiser tous les pôles déjà présents** sur le territoire et de renforcer leurs actions. Leurs objectifs s'étendent au-delà de la scène régionale. Elles cherchent toujours à accroître leur rayonnement, c'est pourquoi **le développement des relations européennes et de l'innovation constitue l'enjeu le plus important pour ce type de métropoles.**

4) Métropoles et perspectives d'évolution

a) Des métropoles de plus en plus attractives

Nantes fait partie des aires urbaines les plus dynamiques de France. Avec une évolution de la population de +1.2% entre 2009 et 2014, pour une évolution nationale de +0.5%, le territoire nantais apparaît comme étant de plus en plus attractif. La vitalité du marché de l'emploi y joue un grand rôle. Cinquième rang national pour la création d'établissements, Nantes est un lieu privilégié pour l'accueil des populations et des entreprises. La mise en place d'un projet urbain d'envergure nationale avec l'Ile de Nantes, le développement de la culture et du tourisme, et la création de labels promouvant l'innovation sont autant de facteurs qui permettent à la métropole de rayonner. Son cadre de vie avec la présence d'éléments naturels (Loire, proximité de la façade atlantique...) est de plus en plus recherché. En effet, il ne s'agit plus de s'installer uniquement près de son lieu de travail, mais bien de profiter d'un cadre de vie récréatif bénéficiant d'un maximum de services. En développant les filières d'avenir et en proposant à ses résidents une certaine qualité de vie, Nantes parvient aujourd'hui à fixer de nouvelles entreprises et de nouvelles personnes sur son territoire. La métropole semble ainsi prendre de plus en plus de poids, tant du point de vue économique que résidentiel. Aujourd'hui, le territoire nantais semble être sur une bonne voie de développement pour devenir une métropole d'avenir.

Le développement de Strasbourg s'appuie sur sa localisation géographique et sur les relations entretenues avec les pays limitrophes, notamment l'Allemagne. Première région française pour l'attraction des étudiants étrangers, deuxième pour les chercheurs étrangers, l'enjeu de la métropole est aujourd'hui de s'inscrire dans un bassin de vie plus large. Les connexions transfrontalières, notamment avec Kehl, vont dans ce sens. Pour gagner en attractivité, la ville met également en place de nombreuses politiques en faveur du développement durable (troisième ville verte de France selon l'Observatoire des villes vertes / quatrième ville cyclable du monde et première de France d'après le classement Copenhagenize). De plus, les travaux de requalification des quais de l'Ill vont permettre d'améliorer encore davantage la qualité du cadre de vie en proposant des activités en lien avec l'eau et la nature. La qualité de l'environnement est un point essentiel pour la métropole qui souhaite améliorer le cadre de vie de ses habitants et accroître son attractivité. Ses puissantes

relations avec les pays européens, la présence de divers pôles économiques, d'innovation et de recherche sur le territoire alsacien sont aussi de véritables atouts pour attirer de nouvelles populations. Enfin, en axant une partie de sa métropolisation sur l'histoire européenne, Strasbourg développe une stratégie culturelle nouvelle qui la démarque des autres métropoles françaises.

Lyon, troisième métropole française, est une ville très attractive du point de vue économique, touristique, culturel, mais également au niveau de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement supérieur (évolution de la population de +1.1% entre 2009 et 2014). Néanmoins, l'hyper-centre arrive à saturation, notamment en ce qui concerne le prix des loyers. Ce sont aujourd'hui les villes localisées dans la première couronne de la métropole qui prennent de plus en plus d'importance. Pour rester sur le devant de la scène, Lyon devra ainsi créer de nouvelles connexions transversales pour relier les différentes villes situées dans son aire d'influence. En effet, une métropole mal desservie est une métropole non-attractive. Parallèlement, les différentes opérations de requalification, comme Confluence ou la Duchère, vont arriver à terme. L'aménagement de ces espaces a permis de métamorphoser des quartiers autrefois sous-équipés et mal desservis en améliorant la qualité de vie et la valeur des lieux. Par la suite, le déclassement de l'autoroute A7, le renforcement des pôles de recherche et d'innovation et la réhabilitation du campus scientifique de la Doua vont accentuer le rayonnement de la ville. Les objectifs principaux de Lyon sont ainsi de continuer à renforcer ses activités et de connecter l'ensemble des villes de la métropole pour créer un maillage performant. Pour conclure, Lyon semble être une métropole du futur mais qui pourrait arriver à saturation si son réseau de transport n'évolue pas.

Bordeaux est une métropole de plus en plus attractive : la population a augmenté de 1.2% entre 2009 et 2014. Elle représente aujourd'hui une métropole à fort potentiel, notamment grâce à l'arrivée de la LGV qui la met à 2h seulement de Paris. Elle constitue aussi la deuxième métropole régionale de France la plus attractive et entreprenante pour les investissements étrangers. En effet, Bordeaux se place après Lyon, mais devant de grandes métropoles régionales françaises telles que Marseille, Toulouse, Nantes, et Lille, dans le classement des villes les plus entreprenantes de demain, selon le baromètre de l'attractivité publié chaque année par EY (baromètre de l'attractivité en France) (EY.com, 2017). D'autre part, la qualité de vie à Bordeaux lui permet aujourd'hui d'être la ville privilégiée des jeunes diplômés et des salariés. De nombreux classements confirment cette tendance. Par exemple, la métropole bordelaise est considérée comme la plus attractive pour les cadres parisiens (Lozano dans Objectifaquitaine.latribune.fr, 2016), ou encore la première ville pour le cadre de vie (PwC.fr, 2016). Ainsi, Bordeaux présente un fort potentiel pour l'avenir, aussi bien pour la qualité de vie que pour les investissements et le développement économique (Invest-in-Bordeaux.fr, 2017).

Montpellier bénéficie également d'une image attractive et dynamique. Avec une augmentation de population de 1.7% entre 2009 et 2014, contre 0.5% pour l'augmentation de la population au niveau national, cette tendance est confirmée. Nombreuses sont les raisons de ce dynamisme, comme la qualité de vie couplée à un climat agréable tout au long de l'année, l'innovation et la recherche, ainsi que la croissance économique. De nombreux jeunes actifs choisissent aujourd'hui Montpellier pour travailler dans les secteurs florissants de la métropole tels que les biotechnologies et la pharmacie. Le cadre de vie local est également un réel atout pour la métropole montpelliéraine qui lui permet d'attirer de nouveaux arrivants. En effet, grâce à une offre culturelle enrichie avec des festivités, la proximité de la mer via le tramway, sa situation géographique privilégiée, ou encore des universités prestigieuses, tous les ingrédients sont réunis pour offrir une qualité de vie incontestable, et attirer de nouveaux français chaque année.

b) Des métropoles arrivant à saturation

Aujourd'hui, le principal enjeu de Grenoble consiste à devenir un espace résidentiel. Connue pour ses innovations technologiques, Grenoble est un lieu d'attractivité économique certain, mais il n'en est pas de même pour son caractère de domiciliation. Dominée par les activités technopolitaines, la ville cherche désormais à développer des activités productivo - résidentielles. Actuellement, la métropole peine à fixer ses travailleurs sur le territoire, ces derniers privilégiant l'habitat périurbain et les grands espaces naturels. Sa spécialisation dans les hautes technologies a ainsi des effets contre-productifs. Certes, la métropole attire de plus en plus de travailleurs et de chercheurs, mais ceux-ci ne se fixent pas sur le territoire : ils sont à l'origine de nombreuses pendularités. Cela pose des problèmes au niveau environnemental, notamment en ce qui concerne la qualité de l'air. En effet, entourée de montagnes, Grenoble souffre de "*l'effet de cuvette*" (Ac-grenoble.fr, 2006). Le trafic automobile, le climat (ensoleillement, vents) et la situation géographique de la ville ont des impacts sur l'air atmosphérique grenoblois qui ne cesse de se dégrader. Des réflexions doivent ainsi être menées par la métropole pour trouver des moyens efficaces pour lutter contre la pollution, les trajets domicile-travail intercommunaux et mettre en valeur le cadre de vie métropolitain. Pour poursuivre son développement, il est important que Grenoble continue sa spécialisation dans l'innovation. Néanmoins, il est devenu nécessaire de trouver de nouveaux secteurs d'activités qui puissent permettre à la métropole d'accueillir la population qui vit sur le territoire.

Le développement de Lille est désormais incontestable, grâce à de nombreux atouts et leviers tels que sa position géographique exceptionnelle au sein de l'Europe du Nord, des moyens de communication et d'accessibilité performants, une activité économique diversifiée, et un secteur universitaire et d'innovation bien développé. Néanmoins, la population lilloise n'a augmenté que de 0.4% entre 2009 et 2014, et ce, malgré un dynamisme important de la commune. La métropole européenne est marquée par de fortes inégalités sociales, et présente des phénomènes de gentrification et de ségrégation bien visibles. La métropolisation a, au cours des années, renforcé l'exclusion des plus défavorisés, jusqu'à créer de réelles difficultés

sociales. Ainsi, le territoire semble divisé avec des quartiers qui concentrent la misère sociale, le chômage de masse, les problèmes de logement, de scolarité, de drogue ou encore de violence. Les plus célèbres sont Lille-Sud et le quartier de la Bourgogne à Tourcoing, mais aussi certains anciens faubourgs industriels. Ces fractures sociales nuisent et dégradent énormément l'image de la métropole. Elle se doit aujourd'hui de développer de plus en plus d'actions d'innovation sociale pour éviter l'aggravation de la dépendance sociale, et redorer l'image de la ville, afin de regagner en attractivité. La mixité sociale semble être le nouvel objectif de la métropole qui s'est concentrée jusque-là sur son développement économique, au détriment de certaines populations.

Marseille représente le centre euro-méditerranéen majeur pour les décisions au niveau mondial. Métropole française de grande envergure, son rayonnement s'étend bien au-delà des frontières nationales. L'économie très diversifiée de la métropole marseillaise, couplée à des ressources et une capacité d'innovation importantes, lui a permis d'asseoir sa position, et d'occuper une place stratégique dans les échanges commerciaux internationaux. Néanmoins, Marseille doit encore trouver des moyens de communication et d'accessibilité plus solides pour Marignane, où 9 000 personnes sont employées, où les zones d'activités sont nombreuses mais éparées, et pas toujours bien desservies. De plus, parmi les atouts principaux d'Aix-Marseille figure sa position géographique, tournée vers la Méditerranée et les pays méditerranéens en croissance économique. Néanmoins, cet avantage n'est pas suffisamment utilisé, d'ailleurs, *"vu de l'étranger nous n'avons pas le choix que d'en faire une grande métropole"* (Cazzulo dans Marseille.la Tribune.fr, 2017).

c) Des métropoles plus en difficultés

Nice est un territoire majoritairement résidentiel, très prisé par les personnes âgées et les touristes, notamment du fait de l'attrait des paysages et du climat. Entre 2009 et 2014, la population niçoise a augmenté de 0.1% seulement, contre 0.5% pour la France. Au vu de ces chiffres, la métropole de Nice n'apparaît pas comme étant attractive. Son développement est essentiellement basé sur les économies touristique et résidentielle. De ce fait, le coût de la vie y est élevé. La métropole n'accueille que très peu d'industries et d'activités productives. Les activités de recherche et d'innovation sont, elles, principalement basées à Sophia Antipolis. Pour combler ce déséquilibre, la métropole niçoise s'est lancée dans les technologies vertes pour se spécialiser. Néanmoins, le développement durable est une filière commune à plusieurs métropoles, qui, elles, peuvent présenter des coûts de la vie plus intéressants. Nice est ainsi une ville qui souhaite se développer mais qui rencontrera de nombreux obstacles liés à la structure de la population présente (29.1% de la population est âgée de plus de 60 ans, contre 20.6% au niveau national), au manque de diversification de ses activités, et au prix élevé de la vie.

La métropole rennaise profite d'un potentiel singulier dans le domaine de la société de la connaissance et de l'innovation. Mais, comme beaucoup de métropoles régionales françaises, Rennes a du mal à s'insérer dans les réseaux européens et internationaux. Ainsi, la métropole se doit de réfléchir sur sa stratégie métropolitaine, notamment en termes de coopération à différentes échelles. Aujourd'hui, Rennes peine à s'imposer en tant que métropole et ne réfléchit que par sa position de capitale régionale. Elle doit encore s'émanciper et clarifier sa trajectoire de métropolisation sans penser au reste de la Bretagne. Pour ses politiques futures, la capitale bretonne doit oser s'affirmer comme étant un des douze hubs urbains de France, qui concentre des fonctions métropolitaines publiques et privées, ainsi que certains services rares (CHU, infrastructures de mobilité à très grande vitesse, sièges des administrations centrales et régionales, pôles d'enseignement supérieur et de recherche...). Il convient de mettre en avant la place occupée par le pôle d'enseignement supérieur et de recherche publique. Le développement du pôle technologique et d'innovation, couplé à une offre de services avancés, doit permettre à la métropole de se hisser au même rang que les grandes métropoles régionales françaises, dont la trajectoire est basée sur les dominantes "innovation-affaires", telles que Lille, Lyon ou encore Strasbourg. Ainsi, les politiques futures de la métropole rennaise doivent permettre à la capitale bretonne de clarifier sa trajectoire, de s'imposer et d'affirmer une ambition lisible, afin de gagner en attractivité et en dynamisme.

Conclusion

Les processus de métropolisation des capitales régionales françaises ont pour principal objectif de sortir de l'influence parisienne. En effet, il ne s'agit plus de parler de métropole France mais bien de **se démarquer les unes des autres**. Le niveau de compétitivité se renforce, aussi bien à l'échelle locale, nationale, qu'europpéenne. Les métropoles se lancent alors dans des projets d'aménagement ambitieux afin de développer leur image. En se spécialisant dans divers domaines d'activités, notamment dans les filières d'avenir (nouvelles technologies, développement durable, santé, ...), en renforçant leurs pôles universitaires, de recherche et d'innovation et leurs politiques culturelles et touristiques, les métropoles cherchent à assurer leur développement sur le long terme. En effet, il ne suffit plus de rayonner à un instant t mais bien d'obtenir une **reconnaissance supranationale durable**.

Afin de devenir plus attractives et rayonnantes, toutes les métropoles mettent en place de grandes opérations de reconquête, de requalification et de développement urbain. Elles cherchent aujourd'hui à attirer de nouvelles entreprises, de nouveaux établissements d'enseignement supérieur et de nouveaux instituts de recherche et d'innovation pour renouveler et renforcer leur base économique. En améliorant le cadre de vie local et en créant des espaces propices aux échanges, nombreuses sont les métropoles qui s'appuient sur le **trityque Formation-Recherche-Entreprises** pour se développer. En effet, l'agglomération d'entreprises, d'universités et de pôles de recherche au sein de cluster permet de favoriser l'innovation. Aujourd'hui, dans le contexte de mondialisation et de globalisation, l'économie de la connaissance et la création de capital social jouent un rôle déterminant. La diffusion du savoir, source d'innovation, et les coopérations permettent de devenir plus performant et donc plus rayonnant. Ainsi, l'innovation et la recherche apparaissent comme un levier de métropolisation majeur, nécessaire, et commun à toutes les ambitions des métropoles régionales. Chacune cherche à se spécialiser et à trouver des domaines qui lui seront reconnus.

Pour s'affirmer sur la sphère internationale, les métropoles ont longtemps cherché à créer des liens solides avec leurs homologues, tissant ainsi un réseau à part entière (Manzagol, 2009). Néanmoins, aujourd'hui, un nouvel enjeu apparaît : celui de la **métropole reconnectée**. En effet, les capitales régionales cherchent désormais à recréer des liens avec leur hinterland : *“les espaces les plus urbanisés et les grandes métropoles sont en train de se rendre compte de la valeur qu'ont pour elles les espaces périurbains et ruraux qui sont dans leur hinterland et qui entrent dans leur aire d'influence”* (Stéphane Cordobès dans Certu, 2013). Les espaces périphériques sont ainsi reconsidérés et reconnus comme nécessaires pour le développement métropolitain (mise en valeur des centres urbains, offre d'habitat individuel, aménités environnementales, qualité de vie, activités récréatives...).

En tenant compte de leur environnement territorial et de leur situation géographique, les métropoles sont à l'origine de **réseaux de villes polarisés**. En effet, les territoires métropolitains sont organisés autour d'une ville principale et des relations qu'elle entretient avec les villes secondaires. Aujourd'hui, la forme territoriale la plus privilégiée est celle du **réseau polarisé équilibré** où les liaisons transversales prennent de plus en plus d'importance (cf. Fig. 32). En misant sur leur complémentarité avec leur hinterland, les métropoles cherchent à étendre leur aire d'influence, leur attractivité et leur rayonnement. Pour ce faire, elles s'appuient sur une **forte connectivité**, que celle-ci soit logistique avec la mise en place de transports interurbains, universitaire avec la fusion d'établissements supérieurs, ou de recherche (collaborations entre les différents pôles de recherche du territoire). L'enjeu est aujourd'hui de **tisser des liens territoriaux solides et durables** qui permettront à l'ensemble du territoire métropolitain de gagner en visibilité.

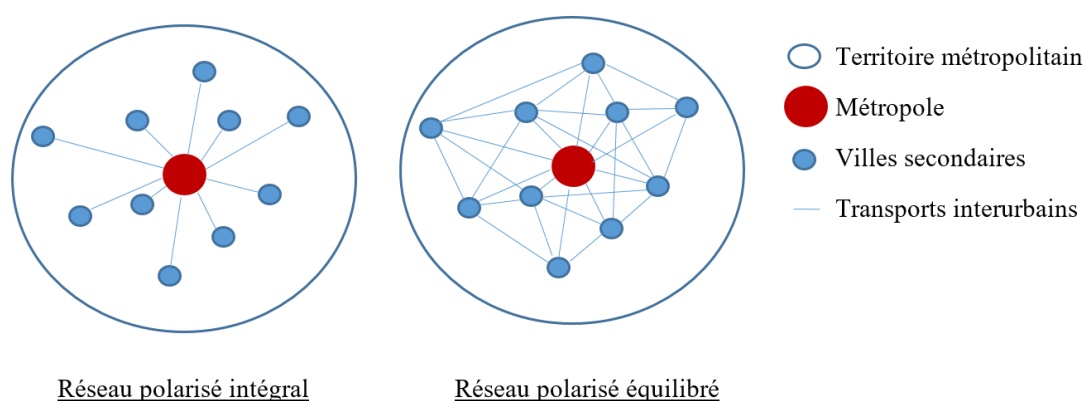


Figure 32. Schéma du réseau polarisé.

Source : ROUFFETEAU, Sabine, SABBAHI, Omaïma, 2018

Au cours de nos recherches, nous avons pu faire émerger quatre différents profils-types de métropolisation. En effet, même si toutes les métropoles présentent des objectifs communs et développent un certain nombre d'activités, quelques-unes d'entre elles axent leur stratégie de croissance sur des domaines particuliers. Parmi eux, nous pouvons citer la culture avec l'arrivée de nouvelles industries créatives et culturelles, l'innovation et le tourisme. Ces trois types d'activités sont d'une importance capitale pour l'attractivité économique des métropoles. Véritables leviers de développement, ils sont toujours combinés entre eux. Ainsi, bien que spécialisées, l'ensemble des métropoles étudiées affiche une base industrielle et économique diversifiée. Elles s'exercent dans divers domaines de compétences ce qui leur permet d'être concurrentielles et attractives.

Si on s'intéresse au degré de métropolisation des villes analysées, nous pouvons constater que celui-ci est variable. Lyon semble ainsi être la ville la plus développée, suivie de Marseille, Toulouse, Strasbourg et Nice (cf. Fig. 33). Ensuite, nous retrouvons Lille, Bordeaux et Nantes. Enfin, les métropoles qui semblent être les moins métropolisées sont Montpellier et Rennes. Ce classement permet de mettre en valeur l'effet de logique des métropoles, c'est-à-

dire “leur capacité à s’insérer dans les réseaux globaux ou à rayonner vers l’extérieur” et non pas leur effet de taille (Certu, 2013). Nice avec sa spécialisation dans les technologies vertes et Strasbourg avec son intégration européenne se voient ainsi au même rang que Marseille pour qui la population est plus importante. Le degré de métropolisation des capitales régionales dépend ainsi de divers facteurs tels que la présence d’emplois hautement qualifiés, la recherche et développement, les manifestations politiques et culturelles, la politique touristique...

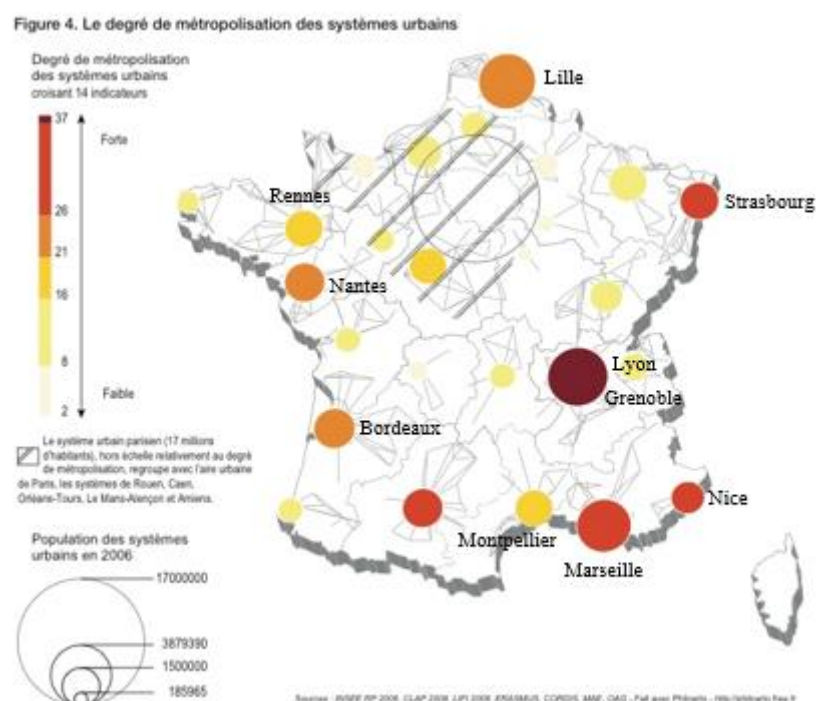


Figure 33. Degré de métropolisation des systèmes urbains

Source : Certu, 2013

En somme, les processus de métropolisation ne sont pas prédéfinis et s’adaptent à chacune des métropoles. Même si ces dernières partagent des ambitions et des objectifs communs, les moyens mis en œuvre pour y parvenir sont divers et variés. En valorisant leurs **atouts locaux** et leurs **partenariats**, chaque métropole déploie sa propre **carte d’attractivité**. En développant de nouveaux projets phares en lien avec leur patrimoine, les métropoles se cherchent aujourd’hui une **singularité** qui puisse les démarquer des autres villes françaises et européennes. La prise en compte des territoires périurbains est également devenue une nécessité. Enfin, pour continuer leur développement, il est nécessaire d’avoir une **collectivité stratégie** qui puisse mener des réflexions judicieuses sur le devenir de la métropole et du territoire métropolitain. En effet, la compétition entre les métropoles est de plus en plus rude. Même si elles sont nombreuses à se spécialiser pour se démarquer et se différencier, l’enjeu est aussi de ne pas subir le développement des autres territoires et donc de copier ce qui a déjà été mis en place ailleurs. La **gouvernance des territoires métropolitains** va ainsi devenir un facteur essentiel pour poursuivre le phénomène de métropolisation.

Bibliographie

- ANANIAN, Priscilla. *Bruxelles, région de l'innovation : évolution et perspectives de développement des centralités bruxelloises*. Presses universitaires Louvain, 2014. 293 p.
- AUDIAR. *Synthèse des échanges du 24 juin 2014 sur le processus de métropolisation rennais*. Rennes, 2014. 12 p.
- BERNIÉ-BOISSARD, Catherine. CHASTAGNER, Claude. CROZAT, Dominique. FOURNIER, Laurent Sébastien. *Patrimoine et valorisation des territoires*. L'Harmattan, 2012. 304 p.
- BONILLO, Jean-Lucien. BORRUEY, René. *Marseille ville et port*. Paris : Parenthèses, 1991. 221 p.
- BONNIN, Jean-Louis. CARO, Olivier. PIGNOT, Lisa. "Le quartier de la création : un cluster en émergence". *L'Observatoire*, n°36, 2010. 5p.
- CARRÉ, Denis. LEVRATTO, Nadine. *Les performances des territoires : les politiques locales, remèdes au déclin industriel*. Le Manuscrit, 2011. 450 p. (Magna Carta).
- CERTU. *Le processus de métropolisation et l'urbain de demain*. Paris : Certu, 2013. 60 p. (Essentiel).
- CHANTELOT, Sébastien. "Chapitre 8. Villes, capital humain & TIC" in : BUISSON, Marie-Andrée. MIGNOT, Dominique. (sous la direction de). *Concentration économique et ségrégation spatiale*. De Boeck Supérieur, 2005. p.145-161. (Économie, Société, Région).
- CHASSERIAU, Aude. *Au cœur du renouvellement urbain nantais : la Loire en projet*. Presses universitaires de Rennes, 2004. 17 p.
- DESTOT, Michel. *Ma passion pour Grenoble : une métropole du XXIème siècle*. Aube, 2015. 235 p. (Bibliothèque des territoires).
- GIBLIN-DELVALLET, Béatrice. "Lille métropole, une eurométropole en devenir ?". *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n°81, 2004. 11 p.
- HUBERT, Michel. LEWIS, Paul. RAYNAUD, Michel Max. *Les grands projets urbains : territoires, acteurs et stratégies*. Québec : Presses Université de Montréal, 2014.

- MALEZIEUX, Jacques. MANZAGOL, Claude. SENEAL, Gilles. *Grands projets urbains et requalification*. De la Sorbonne, 2002. (Géographie).
- MANZAGOL, Claude. “Chapitre 1 : La nouvelle économie et les territoires de la métropoles au temps de la métropolisation et de la mondialisation” in SÉNÉCAL, Gilles. BHERER, Laurence. (sous la direction de). *La métropolisation et ses territoires*. Canada : Presses de l’Université du Québec, 2009. p.3-22. (Sciences régionales).
- MORTEAU, Hélène. *Dynamiques des clusters culturels métropolitains, une perspective évolutionniste*. Université d’Angers, 2016. 408 p.
- MOTTE, Alain. *Les agglomérations françaises face aux défis métropolitains*. Economica Anthropos, 2007. 276 p. (Villes).
- OECD. *Développement économique et création d’emplois locaux*. Paris : OCDE, 2016. 146 p.
- PARIS, Didier. *Lille, de la métropole à la région*. Mappemonde, 2002. 8 p.
- PINSON, Gilles. *Gouverner la ville par projet : urbanisme et gouvernance des villes européennes*. Presses de Sciences Po, 2009. 424 p. (Académique).
- REGHEZZA-ZITT, Magali. *La France dans ses territoires*. Armand Colin, 2011. 244 p. (Pour les concours).
- ROGER, Isabelle. *Les processus de métropolisation dans les capitales européennes (agglomération de 500 000 à 1 000 000 d’habitants). Les cas de Bordeaux, Bristol, Montpellier, Saragosse et Toulouse*. Géographie : Université Toulouse le Mirail, 2007. 262 p.

Sitographie

- Ac-grenoble.fr. (2006). LGS : pollution de l'air et santé publique, l'impact des infrastructures de transport. . [Consulté le 14/04/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.ac-grenoble.fr/webcurie/pedagogie/histgeo/spip.php?article104>
- Airtechphoto.fr. (2017). *Photographie aérienne Lyon Confluence*. [Consulté le 15/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : http://www.airtechphoto.fr/Galerie/pos_st-19-photographie-aerienne-lyon-confluence-darse-quai-antoine-riboud-drone/
- Alsace-biovalley.com. (2018). *Découvrez les acteurs santé de la BioValley franco-germano-suisse*. [Consulté le 15/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.alsace-biovalley.com/fr/mieux-connaître-les-acteurs-de-la-biovalley-franco-germano-suisse/>
- Arenasnice.fr. (2017). *Arenas*. [Consulté le 20/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.arenasnice.fr/arenas/>
- Bordeaux.fr. (2017). *Bordeaux en chiffres*. [Consulté le 15/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : http://www.bordeaux.fr/ebx/pgPresStand8.psml?_nfpb=true&_pageLabel=pgPresStand8&classofcontent=presentationStandard&id=287
- Bordeaux-metropole.fr. (2015). *OIM Bordeaux Aéroport*. [Consulté le 26/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : http://www.bordeaux-metropole.fr/Grands-projets/Grands_territoires-de-projets/OIM-Bordeaux-Aeroparc
- Bordeaux-metropole.fr. (2017). *Chiffres-clés du territoire*. [Consulté le 26/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : http://www.bordeaux-metropole.fr/Metropole/1-metropole_-28-communes/Chiffres-cles-du-territoire
- Bordeaux-tourisme.com. (2016). *La Cité de Vin, un monde de cultures*. [Consulté le 18/03/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.bordeaux-tourisme.com/Decouvrir-Bordeaux/Incontournables/La-Cite-du-Vin-un-monde-de-cultures>
- Cmap.comersis.com. (2018). *Carte France par régions et départements*. [Consulté le 11/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://cmap.comersis.com/carte-France-par-regions-et-departements-cm931243324.html>
- Cnewsmatin.fr. (2013). *Strasbourg, au carrefour des cultures latines et germanique*. [Consulté le 13/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.cnewsmatin.fr/culture/2013-06-18/strasbourg-au-carrefour-des-cultures-latine-et-germanique-489543>
- Col-bouxwiller.ac-strasbourg.fr. (2008). *Dossier : l'Europe à Strasbourg*. [Consulté le 13/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.col-bouxwiller.ac-strasbourg.fr/peda/histgeo/sortie/Dossier3e.pdf>
- Ecovallee-plaineduvar.fr. (2017). *Une stratégie économique d'ensemble*. [Consulté le 20/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.ecovallee-plaineduvar.fr/les-enjeux/economie-et-emploi/une-strategie-economique-d-ensemble>

- Euromediterranee.fr. (2017). *Le projet urbain*. [Consulté le 03/03/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.euromediterranee.fr/quartiers/presentation/le-projet-urbain.html>
- Europarl.europa.eu. (2017). *Visiter le Parlement européen*. [Consulté le 13/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.europarl.europa.eu/visiting/fr/>
- Europtimist.eu. (2017). *Strasbourg à la loupe ; les chiffres clés 2017 de l'Eurométropole*. [Consulté le 13/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.europtimist.eu/actualites/chiffres-cles-2017-eurometropole-strasbourg>
- EY.com. (2017). *Baromètre de l'attractivité de la France*. [Consulté le 18/04/2018]. [En ligne] Disponible sur : [http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-barometre-de-l-attractivite-de-la-france-2017/\\$FILE/ey-barometre-de-l-attractivite-de-la-france-2017.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-barometre-de-l-attractivite-de-la-france-2017/$FILE/ey-barometre-de-l-attractivite-de-la-france-2017.pdf)
- Fresques.ina.fr (1978). *La crise du textile : un exemple chez DMC*. [Consulté le 13/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://fresques.ina.fr/mel/fiche-media/Lillem00020/la-crise-du-textile-un-exemple-chez-dmc.html>
- Geoconfluences.ens-lyon.fr. (2005). *Lyon-Confluence, un exemple de rénovation urbaine*. Consulté le 15/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/territ/FranceMut/FranceMutDoc2.htm>
- Geoconfluences.ens-lyon.fr. (2008). *De villes en métropoles, Nantes à la croisée des chemins*. [Consulté le 09/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/urb1/MetropScient5.htm>
- Géographie.ens.fr. *Les territoires urbains face à la métropolisation*. [Consulté le 09/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.geographie.ens.fr/IMG/file/agregation/dissertation/metropolisation.pdf>
- Géographie.ens.fr. (2013). *L'Ile de Nantes : du territoire industriel au "quartier de la création". Genèse d'un projet*. [Consulté le 09/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.geographie.ens.fr/L-Ile-de-Nantes-du-territoire.html>
- Géographie.ens.fr. (2013). *L'insertion du patrimoine industriel dans l'identité nantaise*. [Consulté le 09/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.geographie.ens.fr/L-insertion-du-patrimoine.html>
- Géographie.ens.fr. (2013). *La structuration du territoire métropolitain par les politiques culturelles*. [Consulté le 09/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.geographie.ens.fr/La-structuration-du-territoire.html>
- Géographie.ens.fr. (2013). *La transformation des anciens sites industriels en lieux de loisir et de culture*. [Consulté le 09/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.geographie.ens.fr/La-transformation-des-anciens.html>
- Grandest.fr. (2017). *Eurométropole de Strasbourg*. [Consulté le 13/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.grandest.fr/wp-content/uploads/2017/02/22-eurometropole-de-strasbourg.pdf>

- Grandlyon.com. (2017). *Lyon Confluence*. [Consulté le 15/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.grandlyon.com/projets/lyon-confluence.html>
- Grenoble.fr. (2017). *Le campus GIANT*. [Consulté le 18/03/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.grenoble.fr/551-le-projet-giant.htm>
- Iledenantes.com. (2003). *Ile de Nantes*. [Consulté le 09/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.iledenantes.com/fr/articles/128-la-samoa.html>
- Insee.fr. (2017). *Analyse fonctionnelle des emplois et cadres des fonctions métropolitaines de 1982 à 2014*. [Consulté le 13/03/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893116>
- Insee.fr. (2017). *Comparateur de territoire*. [Consulté le 02/03/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques>
- Invest-in-Bordeaux.fr. (2017). *Bordeaux dans le top 3 des villes les plus attractives pour les investissements étrangers*. [Consulté le 18/04/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.invest-in-bordeaux.fr/bordeaux-top-3-villes-plus-attractives-investissements-etrangers/>
- Invest-in-Bordeaux.fr. (2017). *Bordeaux, la métropole préférée des cadres*. [Consulté le 18/04/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.invest-in-bordeaux.fr/simplanter-a-bordeaux/bordeaux-metropole-preferee-cadres/>
- Lametro.fr. (2017). *Aux racines du dynamisme grenoblois*. [Consulté le 27/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.lametro.fr/458-aux-racines-du-dynamisme-grenoblois.htm>
- Lametro.fr. (2017). *Des filières d'excellence*. [Consulté le 27/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.lametro.fr/132-filieres.htm>
- Lametro.fr. (2017). *Un territoire attractif*. [Consulté le 27/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.lametro.fr/10-un-territoire-attractif.htm>
- Lametro.fr. (2017). *Une métropole à la pointe*. [Consulté le 27/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.lametro.fr/133-une-metropole-a-la-pointe.htm>
- Lametro.fr. (2017). *Une métropole internationale*. [Consulté le 27/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.lametro.fr/134-international.htm>
- Lemonde.fr. (2017). *La population française en croissance surtout dans les communes moyennes*. [Consulté le 02/03/2018]. [En ligne] Disponible sur : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/01/03/la-population-francaise-en-croissance-surtout-dans-les-villes-moyennes_5057082_4355770.html
- Lesechos.fr. (1997). *Le Grand Lyon tente de ralentir sa désindustrialisation*. [Consulté le 15/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.lesechos.fr/12/05/1997/LesEchos/17393-109-ECHle-grand-lyon-tente-de-ralentir-sa-desindustrialisation.htm>

- Letudiant.fr. (2010). *LyonTech, un éco-campus français s'expose à Shanghai*. [Consulté le 14/03/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/lyontech-un-eco-campus-francais-sexpose-a-shanghai.html>
- Letudiant.fr. (2013). *François-Noël Gilly (Lyon 1) : la création d'une communauté d'universités est loin d'être une évidence pour nous*. [Consulté le 14/03/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/portrait-d-universite-lyon-1-comment-les-tice-ont-revolutionne-la-pedagogie-1/francois-noel-gilly-lyon-1-la-creation-d-une-communaute-d-universites-est-loin-d-etre-une-evidence-pour-nous.html>
- Levieux.strasbourg.eu. (2017). *Le quartier européen, lauréat du label patrimoine européen*. [Consulté le 13/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://levieux.strasbourg.eu/fr/developpement-rayonnement/metropole-culturelle/patrimoine-culturel/le-quartier-europeen-laureat-du-label-du-patrimoine-europeen>
- Lillemetropole.fr. (2017). *Euralille site d'excellence tertiaire hyperactif*. [Consulté le 15/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.lillemetropole.fr/mel/institution/competences/economie-emploi/offre-fonciere-et-immobiliere/sites-dexcellence/eurailille.html>
- Lyoncitecampus.fr. (2017). *Rénover le bâti pour conforter l'excellence de la recherche*. [Consulté le 15/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.lyoncitecampus.fr/lyontech-la-doua/>
- Lyontechladoua-operationcampus.fr. (2017). *L'innovation au service de l'excellence scientifique*. [Consulté le 14/03/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.lyontechladoua-operationcampus.fr/projet>
- Marseille.latribune.fr. (2017). *Aix-Marseille-Provence, quelle métropole à l'horizon 2030 ?* [Consulté le 15/04/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://marseille.latribune.fr/economie/2017-09-14/aix-marseille-provence-quelle-metropole-a-l-horizon-2030-750253.html>
- Marseille-provence.fr. (2017). *Les filières clés*. [Consulté le 03/03/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.marseille-provence.fr/index.php/competences/developpement-economique/les-filieres-cles>
- Marsactu.fr. (2016). *Euroméditerranée II : une carte pour faire le point sur le chantier*. [Consulté le 03/03/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://marsactu.fr/euromediterranee-les-points-chauds-du-perimetre/>
- Mclef.net. (2015). *Euralille*. [Consulté le 15/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : http://www.mclef.net/pageweb/geo/Lille/Q_Euralille.html
- Meet-in-nice.com. (2017). *Les chiffres clés : le tourisme, moteur de l'économie niçoise représente la première industrie de la ville*. [Consulté le 18/03/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.meet-in-nice.com/chiffres-cles>

- Metropole.rennes.fr. (2017). *Rennes, capitale économique*. [Consulté le 05/03/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/economie-recherche/rennes-capitale-economique/>
- Montpellier3m.fr. (2015). Montpellier affirme son rôle de capitale de la Méditerranée. . [Consulté le 02/03/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.montpellier3m.fr/presse/montpellier-affirme-son-r%C3%B4le-de-capitale-de-la-m%C3%A9diterran%C3%A9e>
- Montpellier3m.fr. (2017). *ÉcoCité*. [Consulté le 02/03/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.montpellier3m.fr/conna%C3%A9tre-grands-projets/ecocit%C3%A9>
- Nantesmetropole.fr. (2017). *L'Ile de Nantes, un grand projet pour une métropole européenne*. [Consulté le 09/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.nantesmetropole.fr/decouverte/les-grands-projets/l-ile-de-nantes-29111.kjsp?RH=PROJETSPHARES&RF=1275396041201>
- Nantesmetropole.fr. (2017). *Nantes, métropole innovante*. [Consulté le 09/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.nantesmetropole.fr/medias/fichier/fichier1262874290363.pdf?INLINE=FALSE>
- Nicecotedazur.org. (2017). *Les chiffres clés*. [Consulté le 20/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.nicecotedazur.org/la-metropole/l-institution/les-chiffres-cl%C3%A9s>
- Nicematin.com. (2018) *Comment l'Éco-Vallée va transformer le visage de Nice-Ouest*. [Consulté le 15/03/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.nicematin.com/immobilier/comment-leco-vallee-va-transformer-le-visage-de-nice-ouest-115311>
- Nice-tourism.com. (2017). *Brève histoire de la ville de Nice*. [Consulté le 20/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.nice-tourism.com/breve-histoire-de-la-ville-nice.html>
- Objectifaquitaine.latribune.fr. (2016). *Bordeaux est-elle vraiment l'eldorado des cadres ?* [Consulté le 18/04/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://objectifaquitaine.latribune.fr/conjoncture/2016-09-12/bordeaux-est-elle-vraiment-l-eldorado-des-cadres.html>
- Onlylyon.com. (2017). *Onlylyon*. [Consulté le 09/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.onlylyon.com/>
- Pages-internes.insa-strasbourg.fr. (2017). *Strasbourg, ville étudiante et...* [Consulté le 13/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://pages-internes.insa-strasbourg.fr/fr/strasbourg-ville-etudiante/>
- Placegrenet.fr. (2014). *Grenoble : la métropolisation sous haute surveillance*. [Consulté le 27/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.placegrenet.fr/2014/11/14/grenoble-metropolisation-haute-surveillance/42802>

- Popsu.archi.fr. (2014). *Grenoble : de la technopole à la métropole*. [Consulté le 27/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.popsu.archi.fr/popsu2/grenoble/presentation-0>
- Popsu.archi.fr. (2014). *Lyon : Une dynamique métropolitaine à consolider*. [Consulté le 15/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.popsu.archi.fr/popsu2/lyon/presentation-0>
- Popsu.archi.fr. (2014). *Nantes : Économie de la connaissance*. [Consulté le 09/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.popsu.archi.fr/popsu2/nantes/presentation-0>
- Popsu.archi.fr. (2014). *Strasbourg : La démocratie locale pour construire un récit sur la métropole durable*. [Consulté le 13/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.popsu.archi.fr/popsu2/strasbourg/presentation-0>
- PwC.fr. (2016). *Villes d'aujourd'hui, métropoles de demain*. [Consulté le 18/04/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://www.pwc.fr/fr/publications/secteur-public/secteur-public-local/villes-daujourd'hui-metropoles-de-demain.html>
- Strasbourg-europe.eu. (2017). *La vocation européenne de Strasbourg*. [Consulté le 13/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.strasbourg-europe.eu/historique,127,fr.html>
- Strasbourg-europe.eu. (2017). *Le quartier européen de Strasbourg*. [Consulté le 13/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.strasbourg-europe.eu/quartier-europeen,84211,fr.html>
- Strasbourg-europe.eu. (2017). *Plan du quartier européen de Strasbourg*. [Consulté le 13/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.strasbourg-europe.eu/plan-quartier-europeen,41171,fr.html>
- Sudouest.fr. (2016). *Cité de Vin à Bordeaux : une cave avec 14 500 bouteilles du monde entier*. [Consulté le 18/03/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://www.sudouest.fr/2016/06/01/cite-du-vin-a-bordeaux-une-cave-de-14-500-bouteilles-du-monde-entier-2383949-2780.php>
- Tenva.wordpress.com. (2011). *Les Machines de l'Ile*. [Consulté le 09/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://tenva.wordpress.com/2011/10/18/les-machines-de-lile/>
- Unesco.org. (2017). *Nice, la ville neuve née du tourisme, ou l'invention de la Riviera*. [Consulté le 20/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/6179/>
- Wikipedia.org (2012). *Euralille*. [Consulté le 15/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Euralille>
- Wikiwand.com (2013). *Gare de Lille-Europe*. [Consulté le 15/02/2018]. [En ligne] Disponible sur : http://www.wikiwand.com/fr/Gare_de_Lille-Europe

Table des illustrations

Figure 1. Carte des métropoles étudiées	11
Figure 2. Partie ouest de l’Ile de Nantes à l’état de friche (2003) et projet de l’Ile de Nantes (2011). 13	
Figure 3. Le quartier de la création de l’Ile de Nantes	15
Figure 4. Grande Ile de Strasbourg, classée patrimoine mondial de l’Unesco et quartier de l’Europe 18	
Figure 5. L’Alsace entre France, Allemagne et Suisse	20
Figure 6. Évolution du quartier Lyon-Confluence (2005-2017)	24
Figure 7. Campus universitaire de la Doua et maquette du projet de l’éco-campus	25
Figure 8. Nice, lieu de villégiature	29
Figure 9. Projet de l’Éco-Vallée de Nice	30
Figure 10. Métropole de Grenoble	34
Figure 11. Projet de la presqu’île scientifique avec l’arrivée du campus GIANT	36
Figure 12. Lille dans le triangle Paris-Londres-Bruxelles	40
Figure 13. Le quartier d’affaires Euralille	41
Figure 14. Quartier d’affaires Euralille	42
Figure 15. La Cité du Vin à Bordeaux	45
Figure 16. OIM Bordeaux Aéroport	47
Figure 17. Ilot innovant de la Mantilla	51
Figure 18. La Halle French Tech au coeur du projet Cabacérés	52
Figure 19. Projet Euroméditerranée	55
Figure 20. Vue aérienne du projet ViaSilva	60
Figure 21. Facteurs de métropolisation	62
Figure 22. Objectifs de métropolisation	63
Figure 23. Projets phares et leviers de métropolisation	64
Figure 24. Évolution de la population départementale entre 1962 et 2014 (%).	65
Figure 25. Évolution de la population des métropoles étudiées par rapport à la moyenne française ..	66
Figure 26. Emploi des cadres des fonctions métropolitaines	67
Figure 27. Élaboration de profils-types	70
Figure 28. Typologie A	71
Figure 29. Typologie B	72
Figure 30. Typologie C	73
Figure 31. Typologie D	74
Figure 32. Schéma du réseau polarisé	81
Figure 33. Degré de métropolisation des systèmes urbains	82

Directeur de recherche :
HAMDOUCH Abdelillah

ROUFFETEAU Sabine
SABBAHI Omaïma
DAE5
2017-2018

La métropolisation des capitales régionales

Résumé :

Ce projet s'intéresse aux différents processus de métropolisation de dix métropoles régionales françaises, à savoir : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes et Strasbourg. Ces villes ont été choisies car leurs trajectoires de développement se sont affirmées au cours des dernières années. Étant arrivées à un stade avancé de métropolisation, elles influent sur leur environnement et gagnent de plus en plus en visibilité.

Avec la mondialisation et la globalisation, le développement de spécificités et la promotion des atouts locaux sont devenus nécessaires. En effet, dans un contexte de compétitivité de plus en plus poussé, l'objectif des métropoles est de se démarquer les unes des autres afin d'accéder à une reconnaissance supranationale durable. Pour cela, elles se lancent dans de nombreux projets d'envergure leur permettant ainsi de diversifier leurs bases économiques, culturelles, innovantes et touristiques. La métropolisation est aujourd'hui devenue le principal enjeu pour de nombreuses villes souhaitant se positionner sur la sphère mondiale. En France, la reconnaissance à l'échelle internationale reste tout de même de l'ordre de Paris, même si certaines métropoles telles que Lille (Eurométropole), Marseille ou encore Lyon, sont reconnues au niveau européen. Néanmoins, la grande majorité des métropoles françaises ont une influence au niveau national, voire régional.

Dans la poursuite des travaux réalisés au semestre précédent, ce dossier se focalise sur les facteurs et les objectifs de métropolisation, mais aussi sur les projets phares des métropoles citées précédemment. Leur étude a permis de faire ressortir divers profils-types de métropolisation et de mettre en lumière les différents leviers de développement utilisés.

Mots Clés : Métropoles, Rayonnement, Attractivité, Croissance, Spécificités, Recherche.